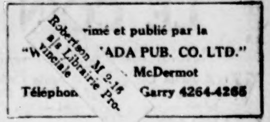
VOLUME III. WINNIPEG, MARDI, 30 Novembre 1915 NUMERO 29

ABONNEMENTS:
Canada et Etats Unis . . $1.00
Union Postale $1.50

LA LIBERTÉ



Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

CIVILISATION AMÉRICAINE

Les Américains sont un peuple en progrès et ils marchent à pas de géants dans la voie de la civilisation. Auprès des curieux de la statistique, ils s'étaient conquis une intagible renommée par leur fidélité invincible au suicide de race. Depuis des décades, les générations futures étaient tuées à leur source même. Mais le peuple américain n'est pas un peuple stationnaire et il ne saurait s'arrêter un moment dans son ascension vers les sommets de la civilisation la plus raffinée. Lmiter la race, mentir au précepte biblique "crescite et multiplicamini", cela suffisait aux Américains d'hier. Mais ceux d'aujourd'hui pouvaient-ils se contenter d'une aussi rustique coutume? Pourquoi laisser vivre, aider à conserver la vie à des êtres dont la conformation physique et morale ne vous plait pas? Ne vaut-il pas mieux, pour être francs, supprimer chez eux la vie. Les Chinois donnent bien aux pourceaux leurs petits dont la tête ne leur plait pas: pourquoi les Américains n'en feraient-ils pas autant? Cela eut fait bondir de dégoût les Américains d'il y a dix ans; chez ceux d'aujourd'hui c'est une pratique sanctionnée par un jury américain. Cela vous stupéfie et vous n'en voulez point croire vos oreilles. Eh bien! lisez cette dépêche de Chicago:

"Chicago, le 17 novembre.—Madame Anna Bollinger a raconté aujourd'hui comment et pourquoi elle a volontairement laissé mourir son bébé de six jours, plutôt que de lui laisser vivre une vie "morne et inutile".

"La mère dans son lit de l'hôpital américain-allemand, de concert avec le docteur H.-J. Haiselden, chef des internes de cet hôpital, a consenti à sacrifier la vie de son enfant, qu'une opération très simple aurait sauvé. Le médecin a déclaré que cet enfant aurait souffert toute sa vie de défectuosités physiques, mentales et peut-être morales. Par conséquent, il a cru devoir refuser de l'opérer, avec l'assentiment des parents. On s'attend à la mort de l'enfant dans les quarante-huit heures.

"Je ne suis pas sans coeur, a expliqué la mère, et j'aime mon pauvre petit infirme autant que mes trois autres enfants. Mais le docteur dit qu'il deviendrait peut-être un imbécile ou un criminel.

"De son côté le médecin a déclaré qu'il s'attend à être critiqué et qu'il est prêt à se défendre. "L'enfant, dit-il, était dépourvu d'une oreille, la droite, et il était aveugle de l'oeil gauche, avait le côté droit du visage paralysé et les épaules déformées, sans parler d'un obstacle au fonctionnement intestinal qu'une facile opération eut fait disparaître."

"L'enfant est mort mercredi soir, et pour tout commentaire le médecin a dit que c'est une bénédiction pour le défunt. S'il eut véeu, dit-il, il eut été infirme et probablement sujet à l'épilepsie."

Allemande, la mère de l'enfant; allemand, le médecin qui décide de ne pas sauver la vie de cet enfant. Depuis quinze mois l'on nous parle des atrocités de la "kultur" allemande en Belgique et en France, mais jamais elle n'a donné un fruit aussi caractéristique. Cherchez dans les civilisations les plus barbares, interrogez les plus mauvais jours de la civilisation grecque et romaine, vous ne trouverez rien de plus atroce. Aux grandes époques de misère, des parents, oubliant tout instinct humain, donnèrent la mort à leurs enfants. Mais ils n'avaient connu ni le Christ, ni sa loi sainte, et n'avaient point appris les leçons de vingt siècles de christianisme. N'étions-nous encore qu'en présence du crime de cette mère et de ce médecin, l'on pourrait conclure à l'exception. Mais c'est toute une civilisation qui est en cause, car un jury de médecins a exonoré de tout blâme les deux coupables. Et comme tous les mauvais exemples, cet exemple homicide du médecin allemand de Chicago porte ses fruits et a déjà trouvé des imitateurs.

Il n'est ni justification, ni même la moindre excuse à un pareil meurtre. C'est le développement logique d'une doctrine qui depuis ces années est la coqueluche du protestantisme américain. Ce meurtre est un prolongement logique de l'eugénisme. Si en vertu de ce dogme de l'eugénisme, sanctionné, croyons-nous, par un des états de la république voisine, on a le droit d'interdire le mariage à deux êtres humains, parce que au témoignage de médecins, ils seraient incapables de donner une descendance physiquement et moralement saine, il [illegible] faut pas pousser beaucoup plus avant un semblable raisonnement pour conclure au droit de refuser la vie à un enfant d'un mauvais physique. A quelles conclusions n'arriverait-on pas en partant d'un tel principe. Hier, à Chicago, c'était le cas d'un enfant de quelques jours. Qui empêche que demain ce ne soit le cas d'un homme. Car il est tout aussi possible qu'une opération qui conserverait la vie à un homme ne lui conserverait qu'une vie "morne et inutile", selon l'expression de la mère de l'enfant. Mais cette "vie morne et inutile", à la charge de l'état, n'est-ce pas le lot qui sera dévolu par cette guerre à nombre de glorieux mutilés, totalement invalidés et même devenus fous furieux par la violence des souffrances éprouvées en défendant leur patrie. Sans l'habile scalpel du chirurgien et son dévouement ainsi que celui de ses aides, la mort les aurait reçus en son sein. Est-il un humain, digne de ce titre, qui osera dire qu'en opérant ces blessés pour leur conserver "une vie morne et inutile", le médecin n'a pas accompli son devoir?

"Une vie morne et inutile", est-ce si certain que cela? L'histoire n'est-elle pas là pour nous apprendre que plus d'une patrie, plus d'une civilisation a glorieusement bénéficié du génie d'infirmes? Pope, tout infirme qu'il était, Milton, tout aveugle qu'il fut, ne sont-ils pas des gloires littéraires dont s'enorgueillit la civilisation anglaise? Parce que Scarron était bossu et cul-de-jatte, a-t-il cessé de compter dans la littérature française? Le plus accompli des poètes du Canada français, Albert Lozeau, n'a-t-il pas véeu sa jeunesse étendu sur un lit de douleurs?

Civilisation américaine de demain, quel monstre nous réserves-tu?

CAISSES POPULAIRES

Chacun a ses idées sur les Caisses Populaires Desjardins. Rien d'étonnant à cela; il en est ainsi sur toute chose.

Variant selon les circonstances, ces idées se présentent généralement sous forme d'objections. En voici quelques-unes entre autres.

1o—"J'aimerais bien établir une Caisse Desjardins dans ma paroisse, mais je ne puis rien faire, mes gens sont trop pauvres."

Réponse.—Il est vrai la pauvreté, bien que vertu, est bien gênante quelquefois, et souvent paralyse ou au moins retarde les plus beaux projets. Mais peut-elle être un obstacle à l'établissement d'une Caisse? Non.

La Caisse Desjardins est à la fois une école d'économie et une association de secours mutuels. Deux choses particulièrement nécessaires aux classes pauvres. Par conséquent c'est à cette catégorie tout d'abord que s'adresse la Caisse Desjardins, parce que c'est elle qui en bénéficiera davantage.

La Caisse Desjardins ne demande pas de grands capitaux, car elle n'a rien à faire avec la haute spéculation. Son but est de créer des capitaux modestes par la pratique de la petite économie.

Ce n'est pas une **banque.** Ou bien, si on veut l'appeler de ce nom, ajoutons-y le qualificatif **populaire**: **banque populaire** créée par le peuple, opérée par le peuple, pour le peuple, pour le bénéfice du peuple et non pas d'un groupe de financiers.

Elle reçoit des dépôts de **1 sou** en montant; y a-t-il sur terre, un coin si pauvre où l'on ne peut trouver des dépôts de cette nature?

Si donc vous venez encore me dire que vous ne **pouvez** établir une Caisse Desjardins dans votre paroisse parce qu'elle est trop pauvre, je vous répondrez, m'appuyant sur la nature de la Caisse Desjardins et l'expérience de plusieurs années: Vous **devez** en établir une précisément parce que votre paroisse est pauvre.

—Oh! mais voici venir une objection tout à fait contraire à la première.

2me objection.—"Ça, — dit avec un air de dédain — c'est bon pour une place pauvre; mais chez nous, je ne vois pas qui pourrait en avoir besoin."

Réponse.—Voilà un coin de terre heureux, n'est-ce pas? Beaucoup désireront posséder une parcelle de terrain dans ce nouveau paradis terrestre.

Je n'invente rien. J'ai entendu cette objection, et je n'en pouvais croire mes oreilles.

—Pas besoin de Caisse Desjardins parce que vous êtes tous à l'aise? Mais c'est là une des raisons pour lesquelles vous devriez en établir une. Au moins, vous ne serez pas en peine pour créer des fonds.

Supposons donc — ce qui est douteux — qu'il règne dans cet endroit une prospérité aussi universelle: quelle en est la cause?—C'est qu'il y a là des ressources naturelles, et un peuple industrieux et économe pour les exploiter. On a mis à projet le travail et l'épargne en évitant ce que M. le Curé Jutras appelle si bien les "dettes inutiles". Honneur en soit rendu à tous ceux qui ont adopté un tel genre de vie! L'honnête aisance dont ils jouissent maintenant en est la première récompense.

Mais la jeune population fera-t-elle de même?

Il ne faut pas une longue expérience dans la vie pour constater que souvent les enfants de ces familles riches, ou jouissant d'une certaine aisance, n'ont pas le talent de leurs parents. Et ceux-ci disparus, ils ont bientôt fait de dépenser les biens dont ils avaient hérité, et deviennent misérables. — Pourquoi? — Le plus souvent par la faute des parents qui ont eu le tort de vouloir soustraire leurs enfants à toute préoccupation pour l'avenir. Par une affection mal entendue, ils ont voulu épargner à leur précieuse progéniture ce qu'ils appellent sottement "leurs misères", ne se rendant pas compte que s'ils ont réussi à se créer une situation heureuse, c'est grâce à leur travail et leurs épargnes, ayant eu le bon esprit de ne pas céder à tous les caprices de leurs goûts. Or les enfants n'ayant pas eu cette formation, ne connaissant pas la valeur des biens dont ils deviennent possesseurs du jour au lendemain. Ils ne penseront pas que ces biens peuvent s'épuiser; ils ne sauront se priver de rien, et bientôt ils auront gaspillé un bien péniblement amassé par leurs parents, n'ayant eu-mêmes ni le courage ni l'aptitude, — faute de formation, — pour se mettre à l'oeuvre et acquérir à leur tour un bien honorable.

Le bien-être de parents imprudents est la cause de la misère des enfants.

Or voilà un centre où il devrait y avoir une Caisse Desjardins, non pas pour s'assister mutuellement, puisque tout le monde y est riche — combien cette déclaration doit faire de jaloux! — mais pour faire école parmi la jeunesse, et lui faire pratiquer, et par là apprendre — la valeur de l'épargne.

Cette raison à elle seule ne milite-t-elle pas suffisamment en faveur des Caisses Desjardins?

J.-C. ST-AMANT, ptre.

ORGANISATION

Nous accusons réception du premier numéro de l'organe de la Saint-Jean-Baptiste d'Edmonton: **Le Canadien-Français.**

Nous savions le groupe des Canadiens français de l'Alberta doué d'une activité fort enviable; ils nous en donnent une nouvelle preuve. Nous les félicitons et nous leur disons: Bravo, en avant!

Leur organe donnera chaque mois, entre-autres choses, un compte-rendu de la réunion mensuelle de la Société Saint-Jean-Baptiste.

Voyez un peu en quoi consiste le travail de ces séances mensuelles:

Septième Réunion de la Société Saint-Jean-Baptiste dans la Salle de l'Ecole Séparée, Troisième Rue, dimanche le 1[illegible] novembre, à 3 heures précises — Entrée gratuite — Programme

1. Ouverture: Duo de piano — R. P. Lessard et M[illegible] Prof. Belleau.
2. Allocution du Président.
3. Chant — Madame R. Gaucher.
4. Lectures: (a) Une lettre de Paris du R. P. Thiriet, o.m.i., à notre Société; (b) Court extrait: Chapleau à la Saint-Jean-Baptiste, M. A. Hervieux.
5. Chant: M. Léo Savard.
6. Conférence: "Le conflit des races au foyer acadien", 1re partie; "Le foyer éteint", R. P. Hudon, s.j.
7. Récitation — Mlle M. Daignault.
8. Chant: Duo: "Belle Nuit" — Mlles E. Bérubé et J. Moyen.
9. Conférence (2e partie): "Pas de fiançailles": "Séparation forcée", R. P. Hudon, s.j.

O Canada!

Officiers: Président Honoraire, Hon. W. Gariépy; Président Actif, Dr Jos. Boulanger; Vive-Président, Isidore Tremblay; Secrétaire, Antonio Prince; Trésorier, R.-G. Gaucher.

Directeurs: R. P. Adam, s.j.; Alex. Lefort; Dr J.-E. Amyot; A. Brière; Ernest Marsan.

C'est, comme on le voit, unir l'utile à l'agréable. Tout en étant une recréation distinguée, on y trouve l'aliment solide d'une conférence.

N'y a-t-il pas de quoi tenter notre Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface?

Il nous semble qu'en mettant en commun les forces intellectuelles, artistiques et sportives que nous avons, nous pourrions arriver sans efforts extraordinaires, à une réunion mensuelle analogue.

L'Union Canadienne semble vouloir infuser à ses membres une vie nouvelle. On pourrait peut-être concerter les forces et produire quelque chose, en plus des amusements légitimes.

La lumière vient de l'Ouest et de l'Est. De l'Ouest, car nous voyons les nôtres de la Saskatchewan et de l'Alberta se faire plus actifs. De l'Est, car l'**Action Catholique** de ces jours derniers nous donnait les comptes-rendus sur lesquels nous reviendrons, qui montrent clairement un regain de vie de ce côté aussi.

Nous du centre, allons-nous rester inactifs?? La réponse demande autre chose que des paroles.

L'article de présentation du **Canadien-Français** se termine par ces paroles:

"D'avance nous remercions les sympathies qui nous seront offertes. Aux critiques malveillants — s'il y en a — nous répondrons modestement mais fièrement: "Faites mieux."

C'est de quelqu'un qui évidemment est passé du domaine des déclarations la main sur le coeur, à celui des actions. Ce n'est pas du tout la même chose.

Ne croyons pas que nous avons agi quand nous avons parlé.

INSTRUCTION RELIGIEUSE

Les Méthodistes viennent de tenir une grande convention à Brandon.

L'enseignement religieux a été le grand point étudié à la convention, à laquelle, soit dit en passant, assistait Monsieur Fletcher, le député ministre de l'instruction publique au Manitoba.

L'idée prévaut de plus en plus parmi les ministres protestants que le "Sunday School" ne suffit pas pour tenir la génération qui grandit dans l'idée religieuse. On voudrait, sans que cela paraisse, revenir à l'enseignement religieux donné dans les écoles.

Ils n'ont pas tort sur ce point, car il y a beau temps que l'expérience est faite dans les pays qui n'ont pas comme nous commencé d'exister depuis quelques années seulement.

Nous souhaitons, pour son bien, que notre Manitoba devienne, sur ce point, "British" le plus tôt possible.

M. Fletcher a déclaré ce qui suit; nous donnons le texte anglais car nous savons que nos lecteurs ont cette supériorité de comprendre les deux langues:

Religious Training in Schools

"Mr. Fletcher touched upon the question of religious training in day schools. While deprecating the teaching of dogmas, he thought that the combined wisdom of our leaders might be employed to evolve a system whereby children in the day schools would at least be instructed on the spiritual and religious history of their race."

Comme nos lecteurs peuvent en juger, on n'a pas de dévotion pour les dogmes.

Les mots sont pour dire quelque chose. Comprend-on vraiment ce que des chrétiens doivent entendre par dogmes.

Croire par exemple que Jésus-Christ est Dieu, c'est un dogme; croire qu'on ne doit pas voler, c'est un dogme; croire qu'on doit être moral, c'est un dogme.

"To deprecate dogmas" voudrait dire qu'on considère les dogmes comme une chose non seulement indésirable, mais un vrai malheur.

Dans un pays qui compte être chrétien, est-ce vraiment un mal que de croire que Jésus-Christ est Dieu, que ses enseignements prescrivant la justice et la moralité sont des choses regrettables?

Si on étudie l'histoire **spirituelle et religieuse** des races chrétiennes de cette province, on arrivera infailliblement aux dogmes qui ont donné la vie au capital d'existence chrétienne qui se trouve encore dans les hommes d'âge mûr, mais qui est rudement menacé de disparaître dans la génération grandissant dans nos écoles publiques.

De nouveau nous disons: Revenons au plus tôt aux saines traditions britanniques, soyons sur ce point "British to the core", et nous en arriverons sûrement bientôt à l'école séparée qui seule peut donner satisfaction dans un pays mêlé comme le nôtre. C'est ce qui se fait en Angleterre et nous est avis qu'on arrive en Angleterre à des résultats de réel progrès qu'on n'a pas connu dans cette province depuis vingt-cinq ans. Nous avons perdu notre temps, nous avons été rétrogrades plustôt que progressifs; redevenons au plus tôt des hommes de progrès véritable. Etre des **animaux éduqués** — comme le déclarait il y a à peine quinze jours un ministre protestant, membre d'une convention tenue à Winnipeg, — ne doit vraiment pas être l'idéal en pays chrétien.

CAISSES D'EPARGNE

Monsieur Omer Héroux, appréciant l'oeuvre des Caisses d'épargne, dites Caisses Desjardins, écrivait ces jours derniers:

"Elles canalisent les ressources qui, souvent, n'allaient pas aux "autres institutions; elles permettent de les utiliser sur place; elles "développent le sens des affaires et l'habitude de l'action en "commun."

Voilà bien des raisons qui nous font désirer la fondation de ces Caisses dans nos paroisses.

M. l'abbé St-Amant, curé de Saint-Jean-Baptiste, nous a annoncé un rapport financier de la Caisse de Saint-Jean-Baptiste; nous avons vraiment hâte qu'il soit imprimé; ce sera une démonstration qui vaudra autant, à elle seule, que plusieurs conférences sur ce sujet; les chiffres ont une éloquence qui leur est propre.

Nous voudrions voir les Caisses Desjardins s'établir dans cette province, et nous dirions volontiers particulièrement parmi les nôtres, pour développer l'habitude de l'action en commun. Nous ne serons fort comme groupe que dans la mesure où nous agirons en commun.

Une action concertée et couronnée de succès sur le terrain de la petite finance amènerait une action concertée sur le terrain de nos avantages sociaux, ce qui est désirable. Les deux choses sont connexes, car le monde qui nous entoure ne tiendra compte de nous que dans la mesure où nous saurons nous montrer forts. Ne négligeons rien de ce qui peut rendre nos centres prospères et autonomes. Pourquoi aller demander aux institutions qui ne sont pas nôtres ce que nous pouvons trouver chez nous, et ce qui n'est pas à dédaigner en gardant nos profits chez nous.

Quand on ne tient aucun compte du droit on respecte généralement la force. Ayons conscience de nos droits pour les affirmer, et soyons forts pour les faire respecter.

A DROITE ET A GAUCHE

Selon un rapport de Londres paru dans les journaux de mercredi dernier, le général Joffre aura le commandement en chef de toutes les troupes alliées en France et le commandement du général French passera au général Foch, l'un des plus brillants lieutenants de Joffre.

* * *

Le **Journal** d'Ottawa nous annonce des élections générales à date rapprochée. Ce que nos politiciens vont s'en jeter à la face des accusations de déloyalisme.

* * *

L'époque de la canicule est encore assez éloignée; nous nous demandons ce qui a bien pu donner naissance aux dernières crises de la **Tribune** contre les écoles bilingues.

* * *

Le sénateur Belcourt déclare que si les Canadiens français se soumettent aux décisions des tribunaux ontariens contre la langue française et n'en appellent pas aux tribunaux supérieurs, ils sont dignes de devenir des esclaves. Des hommes fiers ne se courbent jamais devant la tyrannie, même sanctionnée par les tribunaux.

* * *

L'abolition de la traite en Angleterre porte déjà ses fruits. Il est constaté qu'on consomme beaucoup moins d'alcool. L'occasion fait le larron, surtout en ivrognerie. Qu'on la supprime et du coup l'on supprimera bon nombre de larrons.

* * *

Le **Telegram** de mercredi dernier nous apprend que Saint-Boniface, Norwood et les environs recruteront un régiment qui sera commandé par M. Adrien Potvin, ancien inspecteur des écoles bilingues. Bravo, trois fois bravo M. Potvin.

* * *

Kelly vient de perdre un autre procès devant la justice américaine. Il ne sera certainement pas plus malchanceux devant la justice de son pays.

* * *

Il n'est pas une des listes de tués et blessés que publient chaque jour nos journaux qui ne contiennent les noms de Canadiens français faisant partie de bataillons anglais. On se trompe en croyant que le contingent canadien-français se borne aux régiments canadiens-français recrutés dans la province de Québec. Il en est tout autrement. C'est ainsi qu'un bataillon de la Nouvelle-Ecosse, dont le nom nous échappe, contient au témoignage d'un journal de cette province une très forte proportion d'Acadiens. Une récente liste des recrues fournies par le district de Selkirk contenait une vingtaine de noms français. Et Selkirk n'est pas un district français. Actuellement le général Meighen recrute à Montréal la Garde des Grenadiers. Nous y relevons les noms canadiens-français suivants: T.-A. Bourgaise, Camille-S. Boulet, C. Boulet, E. Sinnet, P. Desaulniers, C. Lamontagne, S.-J. Armand, Cyrille Doiron, M. Soucy, Jos. Retelle, B. Fortin, Chs. Héron; cela d'une liste de moins de cent noms.

* * *

"Une petite partie de l'armée de Kitchener est en France et les Allemands ne seraient pas à leur aise s'ils savaient à quelles énormes réserves peut puiser Kitchener."—**Winnipeg Telegram.**

* * *

Parce que l'ébène de leur peau était trop apparent, nombre de nègres n'ont pu s'enrôler à Winnipeg. Pourtant c'est une ville où les préjugés de races sont inconnus.

* * *

Les officiers canadiens de l'un de nos régiments, — le 45me, — lieutenant-colonel Clark, né en Angleterre; major Taylor, né au Manitoba; major Havard, né en Angleterre; major Donaldson, né aux Etats-Unis; major Lamontagne, né à Montréal; capitaine Saltmarsh, né en Angleterre; lieutenant Danelz, né aux Etats-Unis. N'est-ce pas probant?

* * *

L'Allemagne offre une indemnité de $5,000 aux familles de chacune des 115 victimes américaines du Lusitania. Ces Boches paraissent au moins connaitre le côté sensible des Américains.

LE COIN DES DAMES

VIVE sainte Cécile! Vive sainte Catherine! Toute joyeuse, ce matin, je souhaite une bonne fête à celles de mes lectrices — mes lecteurs aussi — qui s'honorent d'avoir sainte Cécile pour patronne.

Salut à vous Philosophes! J'ai veillé très tard hier soir. — Dame! on ne célèbre pas la Sainte-Catherine tous les jours! — Les circonstances le voulant ainsi, la fête a été avancée de quelques jours. Et grâce à une amie des plus aimables, nous avons passé la plus agréable des soirées à faire de la tire et surtout à la manger.

Une compagnie charmante... et de la tire, il n'en faut pas plus pour nous faire oublier l'heure.

Mais, la mauvaise nuit que j'ai passée! Vous ne saviez pas, bien sûr, qu'au ciel on put avoir des prises de bec? Entre saintes encore!

Eh oui!... en rêve.

Imaginez-vous que j'ai vu sainte Cécile, la douce sainte Cécile, "sortir de son caractère", et se mettre en colère contre sainte Catherine, parce que celle-ci avait passé avant elle, cette année, dans un petit coin de Saint-Boniface. — Comme si c'eut été sa faute! Quant à moi, dans ma stupéfaction de voir deux saintes s'entendre si peu, je ne pouvais souffler mot. — Sainte Catherine, renommée pour sa sagesse, se taisait; mais voyant que sainte Cécile ne voulait céder, elle se mit en frais d'arguments les plus persuasifs, et lui exposa les raisons — très valables — pour lesquelles quelques pauvres mortels s'étaient permis d'intervertir l'ordre du calendrier — le 21 ou le 25, quelle différence y avait-il en effet? — Rien n'y fit. Alors on chercha partout des avocats... pour plaider la cause de sainte Catherine... Je n'en vis pas s'avancer: rien de surprenant, car on dit qu'il n'y en a qu'un au ciel exerçant cette profession.

Mais je vis arriver bientôt saint Joseph tenant par la main la petite Vierge Marie, montée au Temple du matin même. Sainte Catherine voyant saint Joseph de son côté vit sa cause gagnée d'avance.

Ce voyant, Marie prit Cécile par le cou et lui dit: "Voyons, c'était vers moi qu'aurait du converger tous les hommages, puisque l'Eglise célébrait ma présentation au Temple. Combien de chrétiens l'ont oublié... Or me vois-tu fâchée?"

Cécile, apaisée et contrie, prit sa harpe et se consola en promenant ses longs doigts de patricienne sur les cordes argentées; et elle joua les airs les plus harmonieux qu'on ait entendu encore dans le choeur des Séraphins.

C'est au son de cette musique céleste que je m'éveillai, ce matin, pas trop mécontente toutefois, d'avoir été une cause indirecte de mésentente entre deux grands personnages du Paradis.

Je me reprochai par exemple de n'avoir pas eu un peu de cette succulente tire à leur offrir. Qui sait si ça n'aurait pas suffi pour mettre fin au différend.

Amies lectrices, soyez prudentes, ne fêtez pas la Sainte-Catherine avant le 25. ...Vous risqueriez fort alors d'assister à une querelle dans le ciel.

JACQUELINE DES ERABLES.

22 novembre 1915.

QUESTIONS ENFANTINES

Les enfants ont-ils assez de confiance en eux-mêmes? Durant la première année de l'enfant, il faut bien servir ce petit être qui ne sait émettre le moindre désir et qui ne comprend pas ce que nous exigeons de lui. L'enfant grandit et nous continuons à le servir et rendu à un âge un peu avancé il ne sait se rendre aucun service; pas même se trouver un col ou une paire de gants. Que de mères aux moindres demandes de l'enfant courent chercher l'objet désiré. Le petit échappe-t-il un jouet ou toute autre chose, vite à la mère de se presser pour le ramasser. N'est-ce pas un commencement d'esclavage?

Il est donc important d'habituer l'enfant à pourvoir à ses propres besoins, aussi à rendre de petits services dans la maison. On croit donner du bonheur aux enfants en leur donnant toutes leurs aises et en leur enlevant tout travail. Non pour rendre les enfants heureux il faut de toute nécessité leur donner un peu de responsabilité. Laissons-les penser et développer leur pensée. Cette petite éducation ouvrira bientôt des horizons à leur mémoire, à leur intelligence et même avant qu'ils aient atteint l'âge de l'école vous les verrez débrouillards, alertes et prêts à se servir et à aider aux autres.

Au contraire si nous leur mettons tout sous la main, ils resteront toujours de grands bébés, ne sauront rien trouver dans la maison, ne pourront jamais rendre service aux autres. Même pour un enfant de trois ou quatre ans, nous devrions insister à ce qu'il prenne soin de ses jouets, de ses habits et à remettre tout en ordre quand il joue dans une chambre. Ces responsabilités ne sont pas trop lourdes pour un si jeune enfant. Nous trouverons que ce bébé de trois ans réussit à merveille à tenir ses effets dans un ordre surprenant et qu'il est fier de votre appréciation.

Les enfants de la campagne sont sous ce rapport plus développés que nos enfants de ville. La petite fille commence, bien jeune, à aider à sa maman dans le soin du ménage et réussit à merveille à veiller sur les tout-petits; le petit garçon suit son père aux champs et comprend dans un instant — sans avoir suivi un cours d'agriculture — la culture de la terre, s'y intéresse et donne à son père surchargé de travail une [illegible].

Il est ainsi un sujet où les enfants devraient se servir de leur jugement, de leur discrétion. C'est l'achat des habits. En faisant comprendre au jeune homme ou à la jeune fille les moyens que le père peut disposer pour l'achat de tel ou tel article, en lui indiquant la qualité et l'endroit où il peut l'avoir à meilleur marché, vous verrez avec quelle fierté votre enfant développera son achat et s'il ne réussit pas, avec de plausibles raisons, il saura bien changer l'article. Cette première épreuve sera une grande leçon pour l'avenir, n'en doutez pas, et lui profitera plus que vous le pensez.

Inculquons donc, dès le bas âge, la confiance que l'enfant doit avoir en lui-même. Développons cette éducation à mesure qu'il grandit. Donnons-lui des responsabilités, il sera heureux d'être utile et fier de la confiance que vous reposez en lui.

Gertrude.

DE LA MODE

Les robes à volants sont à nouveau en faveur cette saison. Elles siéent très bien aux femmes grandes et sveltes, mais les femmes de toutes grandeurs et de toutes grosseurs les portent parce que "c'est la mode". Ces jupes à volants sont disposées sur un fond de jupe. Il n'y a vraiment que les étoffes légères qui en font un succès. On garnit souvent ces volants de fourrure.

* * *

On se sert d'un satin qui se lave pour confectionner de la lingerie. Ce satin remplace le crêpe de chine.

* * *

Gloire aux modes d'antan, s'exclameront plus d'une en voyant **la polonaise** renaître. Aujourd'hui cette polonaise nous revient sous une forme plus riche en dentelle d'or sur un satin bleu crépuscule ou en étoffe diaphane reposant sur un fourreau simple de satin.

* * *

Les jeunes filles portent beaucoup de serge et de velours à côtes (corduroy) blancs.

* * *

Il est plus que temps de penser aux cadeaux que vous voulez donner à Noël ou au premier de l'an. Un petit travail sorti de vos mains sera plus apprécié qu'un article acheté. On vous conseille de faire la revue de vos boîtes à chiffons, de bien examiner vos sacs de coupons, de bouts de dentelle, de rubans, etc. Avec un peu d'ingéniosité vous réussirez à faire quelque chose de jolie. Il y a des personnes qui ont le beau dans le regard. Sous leurs doigts agiles tout se transforme. D'un petit bout d'étoffe qu'une autre relèguerait aux guenilles, elles trouvent dans le temps de le dire une petite chose gracieuse à faire et il faut si peu pour faire plaisir aux autres. Il semble que dans ces temps de fête, le coeur s'élargit et on voudrait tout donner mais souvent, malheureusement, la bourse est plus mince que le coeur.

CONSEILS PRATIQUES

Pour les draps qui s'usent dans le milieu il faut les couper en deux, coudre les lisières ensemble et ourler de nouveau.

* * *

On se sert de café froid pour remettre à neuf de la soie. On l'applique sur l'envers de la soie et on la repasse à l'envers quand elle est à moitié sèche.

* * *

Si les aiguilles de votre machine à coudre perdent leurs pointes, passez-les sur une pierre à aiguiser et vous aurez des aiguilles neuves.

RECETTES

Omelette au Céleri

Ingrédients: 1 tasse de céleri; 1 tasse de sauce blanche; 1 oeuf; 1 cuillerée à soupe de lait; sel et poivre.

Préparation: Faites cuire le céleri dans de l'eau salée, coulez et ajoutez la sauce blanche. Prenez un oeuf, battez-le bien avec une cuillerée à soupe de lait et faites frire dans du beurre. Quand cuit mettez un peu de la sauce au céleri dans le milieu et roulez-là délicatement.

Pour la sauce blanche défaites bien 1 cuillerée à soupe de beurre avec une cuillerée à soupe de farine. Mettez sur le feu et ajoutez graduellement 1 tasse de lait. Retirez du feu aussitôt que la crème est prise.

Bacon à la crème

Ingrédients: Tranches de bacon; 1 cuillerée à soupe de farine; 1½ tasse de lait.

Préparation: Faites frire les tranches de bacon; retirez de la casserole. Dans la graisse chaude du bacon ajoutez la farine en brassant bien puis versez le lait et laissez bouillir jusqu'à consistance épaisse. Remettez le bacon dans cette sauce et servez bien chaud.

* * *

Dumplings aux pommes

Ingrédients: 4 tasses de farine; 1 cuillerée à soupe de poudre à pâte; ½ tasse de beurre; 1½ tasse de lait; pommes et muscade.

Préparation: Pelez les pommes, ôtez les coeurs et divisez-les en quartiers. Sassez la farine et la poudre ensemble; mélangez le beurre avec et mettez assez de lait pour faire une pâte assez ferme. Roulez la pâte environ un quart de pouce d'épaisseur et coupez-la en grands ronds. Mettez un morceau dans chaque rond puis fermez et faites cuire dans le sirop suivant:

Sirop

Ingrédients: 4 tasses d'eau; 1 tasse de sucre; 1 cuillerée à thé de beurre.

Préparation: Faites bouillir le sucre, l'eau et le beurre ensemble, puis versez sur les dumplings que vous aurez mis dans un autre vaisseau et faites cuire dans un fourneau chaud. Servez avec du sucre et de la crème.

* * *

LA MORT D'UN PETIT SOLDAT

Pauvre petit! Il avait l'air d'un gosse, avec des yeux naïfs d'enfant implorant du secours.

—Qu'est-ce qu'il a? demandai-je en lui humectant les lèvres.

—Un éclat d'obus à la cuisse, me répondit-on.

Et je ne devais pas tarder à savoir que cette blessure était particulièrement redoutable.

—Ah! c'est que la lutte est chaude, allez, me dit un soldat.

Pendant quelques jours, cependant, j'eus de l'espoir pour mon petit blessé. Les soins empressés, sa mère, l'air natal, semblaient le ranimer. Et puis, il avait si bonne envie de vivre. Il nous racontait des épisodes de guerre.

—Les Allemands sont mous comme des figues, disait-il dans son langage imagé, et n'ont un peu de coeur que quand ils sont en nombre, et poussés par leurs officiers. Ah! qu'ils les craignent! C'est vrai de dire que leurs officiers ne sont pas comme les nôtres. Notre lieutenant, voyez-vous, c'était un frère.

Et il pleurait sans fausse honte, car ce lieutenant était mort à Saint-Dié, et c'est en s'efforçant de le sauver que le soldat avait été blessé. Sous le feu de l'ennemi et blessé lui-même, il s'était chargé de son lieutenant, grièvement atteint, et avait continué ainsi à diriger la retraite du peloton. Arrivé à une ambulance, son désespoir était sans bornes de voir que le lieutenant était mort.

—Mais enfin, disait-il, j'ai toujours sauvé son cadavre des Prussiens. Car ils s'acharnent jusque sur les cadavres, ces bandits.

Pour cette belle conduite, le blessé avait reçu la médaille militaire, et il disait à sa mère en riant:

—C'est toi qui seras contente, plus tard, de te promener au village, au bras d'un décoré.

Elle secouait la tête:

—J'aurais préféré que tu me reviennes tout entier.

Il avait la nostalgie du combat et, comme tant d'autres, ne parlait que de repartir. Quelle vertu faut-il donc qu'il y ait dans la guerre pour qu'elle fasse de l'héroïsme quelque chose de si simple qu'on ne songe même plus à s'en étonner?

—Quant est-ce que je retournerai? A Saint-Dié, nous avions les obus des avions allemands au-dessus de nous et les obus des mitrailles devant nous. C'est ça qui faisait des ravages. Eh bien! on ne s'arrêtait pas.

Je lui demandai quel effet faisait la mitraille.

La première fois, me dit-il, c'est terrible. Ça siffle, ça siffle, les balles, ce n'est rien à côté. Et puis on s'y habitue si vite. Voyez-vous, et ses yeux brillaient, quand on est **là-bas**, on est comme au-dessus de soi-même, on ne sent plus la fatigue ni la souffrance. On ne veut qu'une chose: avancer. Ah! recommencer!

Hélas!

Une hémorragie subite vint nous enlever tout espoir. Lui-même s'en rendit compte et demanda un prêtre.

—Parce que, vois-tu, m'man, dit-il à sa mère, dont il voyait l'angoisse, si on part, il vaut mieux partir proprement.

Ah! que cette expression bien française révélait tout un état d'âme! Tandis que j'achevais hâtivement de dresser un petit autel, une infirmière revenait avec un prêtre, et nous entendîmes le mourant chuchoter en montrant sa mère:

—Il faudra tâcher de la consoler, dites, Monsieur le Curé, ça va lui être un si rude coup!

Cette petite âme héroïque absoute, la cérémonie si touchante de l'extrême-onction commença.

Une fois de plus, je fus frappé du caractère auguste et pour ainsi dire **transfigurant** des mystères catholiques, car le mourant, d'héroïque, devenait sublime, et disait des choses qui le montraient déjà transporté dans les régions supérieures. C'est ainsi qu'au moment de l'onction sur la poitrine, il dit en la touchant:

—J'étais fier que le colonel lui ait donné la croix. A présent, elle a celle de Notre-Seigneur Jésus-Christ. C'est encore mieux, et il faut que ce soit ta consolation, maman.

Se tournant vers moi:

—Il faudra leur dire, aux autres, qui craignent, que ce n'est pas difficile de mourir.

—Oui, dit quelqu'un à mi-voix, quand on est brave comme lui.

—Non, reprit-il, quand c'est pour Dieu et pour le pays.

Mais bientôt sa tête s'embarrassa, le délire le prit, il criait d'une voix rauque:

—Par le flanc droit, arche... En avant!... Cessez le feu!

Au moment où le prêtre, qui récitait les prières des agonisants, s'écriait: "Partez, âme chrétienne", il eut un dernier sursaut d'énergie et râla:

—Vive la France, vive...

Et un peu de sang lui vint aux lèvres. Je me penchai. Il avait de nouveau la figure souriante que j'avais connue, à l'expression presque gosse. Il était mort...

Claude Rignon.

LE PARLER FRANCAIS

Bulletin de la Société du Parler français au Canada — Couronné par l'Académie française — Organe officiel du Comité permanent de la Langue française.

Sommaire du numéro de novembre

La voix du glas, (poésie), Arthur Lacasse, ptre.

Notre patriotisme littéraire en 1860 (suite et fin), Camille Roy, ptre.

Poèmes de la guerre: Le voeu, Gustave Zidler.

La Société du Parler Français. Deux langues soeurs, L. Le Jeune, o.m.i.

Croquis canadiens: La maison (poésie), Blanche Lamontagne.

Les livres, A. H.

Vocabulaire anglais-français de la Photographie, Alfred Verreault.

Questions et réponses, A. R.

Revues et journaux.

Lexique canadien-français (suite), Le Comité du Glossaire.

Parlons mieux, Etienne Blanchard, p.s.s.

Rédaction et administration: **La Société du Parler français au Canada,** Université Laval, Québec. — Abonnement: Deux piastres par an; au numéro, 20 sous.

IL FAUT DES LICENCES!

Il y en a, paraît-il, qui ne veulent pas de licences, ou veulent en restreindre l'octroi. Comprenez-vous ça, vous? Eh bien! moi, Jos. Latraite, ça me dépasse.

Ainsi, évêques, curés, juges, médecins et un tas de gens respectables s'opposent absolument aux buvettes, et réclament même un contrôle sévère dans l'octroi des licences d'hôtel. Mais qu'est-ce que cela prouve, je vous le demande? Les fainéants, les batteurs de femmes, les pochards, les piliers de prison et leurs amis connaissent bien mieux qu'eux ce qui rendra le peuple heureux, plus riche, et meilleur. Or d'une commune voix ils réclament des licences, beaucoup de licences! Donc il faut des licences.

D'ailleurs tout le monde le sait: les licences, ça fait marcher le commerce!

Ainsi, dans ma vieille paroisse il se vendait à peine une terre par an. Depuis que nous avons des licences, il s'en vend bien cinq ou six en huit mois. Et on dira que les licences ne font pas marcher le commerce.

Il est vrai que les terres ont été vendues à l'encan et que l'acheteur a toujours été l'hôtelier. Mais il faut bien qu'il vive lui aussi! Et pendant que les enfants du buveur ruiné vont travailler dans les manufactures de Montréal et des Etats, la fille de l'hôtelier visite les grands magasins, marchande de belles toilettes que son papa paiera avec les profits des petits verres. Il n'y a pas à dire, tout ça fait marcher le commerce. Donc il faut des licences, beaucoup de licences!

Oui, il en faut, sans quoi ce serait injuste.

Ainsi, moi, Jos. Latraite, quand viendra le samedi soir, car c'est le samedi soir surtout que ça me prend, je sentirai une soif de damné me dévorer le corps, et je ne pourrai pas en compagnie de mes amis, aller me rincer le gosier de quelques verres de **gin**? Est-ce raisonnable, voyons!

A mon retour au logis, ma femme m'assomme de reproches et moi je l'assomme de coups de poings; elle me traite de traîneur, de sans coeur; moi, je la traite de bien pire que ça. Alors je sacre comme un démon, les enfants se cachent de frayeur et de honte, la femme maudit l'hôtelier qui m'a soutiré la moitié du salaire qu'elle attendait pour payer le boulanger, l'épicier, le cordonnier, le tailleur et le propriétaire. Mais tout ça, vous le comprenez, agrémente la vie du ménage et y met un peu de bonheur. Donc il faut des licences, beaucoup de licences!

Et puis sans licences, le pays serait trop bon, et le diable n'aurait qu'à faire son paquet. Or il faut bien que tout le monde vive, — le diable comme les autres —; or, sans licences, il ne vivrait pas.

Et j'en sais quelque chose, moi. Ainsi tenez: pas plus tard qu'à Pâques, quand je suis allé conter à Monsieur le curé les fredaines de l'année, il m'a dit comme ça: "Jos, mon enfant, tu manques la messe, tu mènes une vie sale, pardessus le marché, te voilà voleur, scandaleux, ta maison est un enfer. Et tout ça par suite de la boisson!!" J'ai baissé la tête car c'est vrai, si j'étais sobre je ne me permettrais jamais ces horreurs, mais il faut bien que le diable vive. Donc il faut des licences, beaucoup de licences!

A ma dernière maladie, j'ai failli partir pour l'autre bord. Le médecin m'a dit: "Jos, tu te ruines à boire; tu vas laisser ta femme et tes enfants dans le chemin, et ton âme au diable. Si tu continues, tu ne feras pas de vieux os et cependant tu étais bâti pour vivre un siècle, tu avais du coeur à l'ouvrage, tu pouvais réussir." Il avait raison le docteur; mais à présent c'est plus fort que moi, il faut que je boive quand je rencontre une chance. Donc il faut des licences! il faut beaucoup de licences!

Et puis il ne faut pas que la jeunesse soit meilleure que les papas. Pour lui apprendre à se démoraliser, il faut lui ouvrir la meilleure école pour cela: la buvette. Donc il faut des licences, beaucoup de licences! Car plus il y a de trous, plus on a de chances d'attraper une entorse, ou de se casser le cou.

Et dire qu'il y a des gens qui ne veulent pas de licences, ou en veulent restreindre l'octroi! Comprenez-vous ça, vous? Eh bien, je l'avoue, ça me dépasse, moi.

Jos. Latraite.



Pour Lire au Foyer le Dimanche



MON CHEVAL, MAIS IL EST A MOI, VENTREBLEU!

—D'où viens-tu, Baptiste? Tu as l'air bien pensif?

—Ne m'en parlez pas; je sors du club ouvrier: les oreilles m'en bourdonnent encore.

—Y a-t-il eu du tapage?

—Non, mais il y a eu un discours.

—Qui a parlé?

—Je ne sais pas son nom; c'est un petit moustachu belge ou français. Ce qu'il nous en a débité pendant une heure! Il nous a dit comme ça: "Canadiens, vous êtes des arriérés! Poussez donc avec nous à la roue, et nous obtiendrons un ministre de l'Instruction publique, comme dans les pays civilisés. Alors, on votera l'instruction obligatoire et tous nos descendants mangeront le même pain intellectuel pétri par les mains paternelles de l'Etat. Ce sera l'égalité et la fraternité au banquet de la science."

—Et que penses-tu de tout cela, Baptiste?

—Hein!... ça ne me **revient** pas trop; je flaire quelque sale piège là-dessous.

—Tu as bon nez. Ecoute, Baptiste, si tu veux bien, en montant la côte nous allons tirer cette affaire au clair.

Droits des parents

Ton phraseur de tout à l'heure prétend donc que l'éducation appartient à l'Etat?

—C'est ce que j'ai compris.

—Eh bien, Baptiste, rien n'est plus faux. Ouvre ton oreille et tu vas saisir du coup. As-tu un cheval?

—Pas ici, à l'écurie.

—Je comprends.

—Et une belle bête, Monsieur, sauf votre respect, toute jeune, solide sur pattes, et qui vaudra de l'argent, quand j'aurai fini de la dresser.

—Eh bien, si un étranger venait te dire: "Ton poulain, je vais le dresser moi-même. Tu lui donnes de l'avoine? à l'avenir je t'oblige à ne lui servir que de la moulée de froment."—De quel droit, lui demanderais-tu, viens-tu m'imposer un régime pour mon cheval, et m'empêcher de l'élever comme je l'entends? — Et s'il te répondait: "C'est de la part du gouvernement." — Mon petit, lui dirais-tu, va dire à ton gouvernement qu'il n'a rien à voir dans mon écurie, et que s'il veut y regarder de trop près, j'ai une fourche quelque part. Et toi, décampe et plus vite que ça; sinon, voici un fouet qui pourrait bien te cingler les côtes. A-t-on jamais vu cela? m'empêcher d'élever mon cheval comme je l'entends! Mais elle est à moi, ma bête! Qu'ils viennent y toucher! qu'ils y viennent! mais qu'ils numérotent bien leur côtes avant, parce qu'il y aura des dégâts.

—Oui, à coup sûr, il y en aurait, car je taperais ferme.

—Et si l'autre te répliquait: "Tu t'excites trop vite, mon Baptiste, le dressage des chevaux doit appartenir à l'Etat. Car le gouvernement doit assurer l'avancement du pays; or plus l'élevage est parfait, plus le pays y gagne. Donc l'Etat a le droit de s'emparer de tous les poulains du pays et de les soumettre à un dressage obligatoire."

—L'Etat, riposterais-tu, a le droit de se mêler de ses affaires, mais il n'a aucun droit de mettre le nez dans ce qui ne le regarde pas. Si le gouvernement veut le progrès du pays et de la race chevaline, qu'il donne des prix, qu'il encourage les bonnes volontés, qu'il avance de l'argent; mais nous priver de nos droits, non, il ne peut pas le faire, car le gouvernement après tout a été établi pour assurer à chaque citoyen ses libertés, l'aider à en jouir, à les exercer et non pour les lui voler comme ferait un vulgaire bandit. Qu'il vienne ton gouvernement mettre la main sur mon cheval et nous verrons! Mon cheval, mais il est à moi, ventrebleu!

Baptiste, tu prétends pouvoir élever ton cheval comme tu l'entends, sans permettre au gouvernement d'y mettre le nez ou la main, parce que ton cheval t'appartient; or, tes enfants appartiennent-ils à l'Etat? Est-ce lui qui leur a donné la vie, qui dans la suite les a bourrés de pain, de **soupe et du reste!** Est-ce lui qui a rapiécé leurs culottes, lavé leur linge et les a chauffés et logés?

—Non, j'en sais quelque chose et ma bourgeoise aussi!

—Donc, Baptiste, tes enfants sont à toi. En leur donnant la vie, tu as acquis le droit de la développer en eux jusqu'à son épanouissement: vie de l'intelligence par l'instruction; vie du coeur par la piété; vie du corps par l'alimentation et l'exercice. Si quelqu'un, fût-il monsieur le gouvernement, s'avisait d'empiéter sur tes droits, de gêner ta liberté, prends ta fourche et cogne dessus, c'est un voleur.

Donc à l'école, tu es maître; car l'école n'est que le prolongement de la famille, elle en est une dépendance. Le professeur n'est que ton remplaçant; s'il commande, s'il corrige, c'est parce que tu lui as remis ton autorité; s'il enseigne, ce n'est que d'après le programme que tu lui as tracé. Et tu n'as pas le droit de renoncer à ces privilèges.

—Mais alors l'Eglise n'a rien à voir dans l'éducation?

Droits de l'Eglise

—Oui, elle a aussi un rôle à jouer. Si tu as donné à tes enfants la vie naturelle, l'Eglise leur a donné la vie surnaturelle de l'âme, c'est pourquoi elle revendique sa part d'action dans l'éducation de l'enfance et de la jeunesse.

Ce droit elle l'exerce **d'abord au sein de la famille,** en faisant aux parents, qui la remplacent, un devoir de veiller sur leurs enfants, d'initier leur esprit aux idées religieuses.

Elle l'exerce **aussi à l'école.** Quand vient l'heure où les parents confient à des maîtres de leur choix la charge de continuer, de compléter l'éducation de leurs enfants, l'Eglise réclame son droit d'entrée dans l'école, pour coopérer à l'oeuvre des maîtres chrétiens, les surveiller, les aider; et c'est à elle **seule** qu'il appartient d'arrêter le programme de l'enseignement religieux, la mesure dans laquelle cet enseignement doit être distribué. Elle a le droit de renvoyer des personnes insuffisamment qualifiées au point de vue moral et religieux. Elle doit aussi prendre connaissance des livres mis dans les écoles aux mains des enfants, car elle est soumise au grave devoir de veiller à ce que dans cet enseignement rien ne se glisse de contraire à l'intégrité de la foi et des moeurs. En un mot l'Eglise exige: **1o des maîtres catholiques; 2o des livres approuvés par les évêques; 3o la liberté d'organiser l'école de façon à ce que l'enseignement y soit en plein accord avec la foi catholique.**

Droits de l'Etat

—Et l'Etat qu'en faites-vous?

—J'en fais, j'en fais... Tiens, as-tu lu le journal? Il y a là, résumés en quelques phrases, les droits de l'état en matière d'éducation.

C'est une de nos évêques, Monseigneur Cloutier, qui écrit. Je lis.

Le rôle de l'Etat est **uniquement** de protéger les droits, et, selon que les besoins le requièrent, d'aider à l'accomplissement des devoirs.

Comme protecteur des droits et gardien de l'ordre public, il peut exercer un contrôle sur les institutions scolaires ou l'infraction aux règles de l'hygiène créerait un péril grave pour la santé publique, ou pour la morale.

Il doit venir en aide aux intérêts particuliers en suppléant à la pauvreté des familles, et exécuter, aux frais du trésor, ce que la fortune privée ne saurait accomplir, par subventions, pensions, récompenses.

Il peut aussi fonder et administrer, sans toutefois les soustraire à la direction de l'Eglise pour le côté religieux et moral, des écoles spéciales techniques, navales, militaires; établir, là où l'initiative privée ne saurait y pourvoir, des écoles supérieures d'industrie, d'agriculture, toujours en tenant compte des droits de la conscience et de l'autorité religieuse.

Mais en dehors de ces cas d'intervention accidentelle, l'Etat n'a pas le droit de confisquer le droit des parents.

—Ainsi le gouvernement ne peut pas obliger les enfants à aller aux écoles?

—Non. L'Eglise seule peut faire aux parents, qui n'en sont empêchés ni par la pauvreté, ni par une raison valable, un devoir de conscience de procurer à leurs enfants quelque instruction, si élémentaire soit-elle, en rapport avec leur condition. Toutefois c'est un devoir de **charité,** non de **justice.** Or l'Etat n'a pas le droit d'intervenir quand la justice n'est pas lésée. Pas plus qu'il n'a le droit de s'immiscer dans ta cuisine pour t'imposer un menu plus favorable au développement de tes enfants. Donc tu as compris?

—Parfaitement et je m'en souviendrai. C'est d'ailleurs plein de bon sens.

—Bonne nuit.

—Bonsoir.

DANS LE MONDE CATHOLIQUE

LA CHARITE ET LES AMUSEMENTS

Que de fois n'entendons-nous pas dire que la vie coûte cher et qu'il est très pénible de soustraire de son budget quotidien quelques sous pour des oeuvres de charité. Mais n'est-il pas permis de mettre en doute cette excuse. On joint difficilement les deux bouts, surtout depuis le début de la guerre. Est-ce si vrai que cela? Quand une statistique très précise nous apprend qu'en deux mois 2,607,024 personnes ont payé leur entrée aux théâtres montréalais. Si nous avions une pareille statistique des théâtres de Winnipeg, nous avons la certitude que la proportion ne serait pas inférieure à celle de Montréal.

L'UNION CHEZ LES PROTESTANTS

On sait les continuels efforts faits par les protestants pour obtenir un peu d'union chez eux et enrayer ce continuel effritement des sectes dont nous sommes témoins depuis la fondation du protestantisme. A l'heure actuelle, une des églises protestantes canadiennes a soumis un projet d'union à ses membres. Les premiers rapports du vote indiquent déjà un insuccès.

Comment en serait-il autrement avec une religion qui pose le libre examen en suprême arbitre des croyances religieuses de chaque individu. Fut-elle votée, l'union des églises protestantes ne durerait guère, car des divergences d'opinion religieuse naîtraient immédiatement entre les fidèles.

LES CATHOLIQUES ET L'ORDRE DES FORESTIERS INDEPENDANTS

Nous ne savons si beaucoup de catholiques manitobains appartiennent à cet ordre. Néanmoins nous croyons utile et nécessaire de signaler à nos lecteurs le dernier et très important décret de la Sacré Congrégation du Saint-Office, concernant l'Ordre Indépendant des Forestiers au Canada. Il a été récemment communiqué à l'épiscopat canadien par Son Excellence Mgré le délégué apostolique.

Ce décret est une confirmation de la direction donnée au Canada relativement à l'Ordre Indépendant des Forestiers et à toute autre société qui a le même caractère de neutralité.

Le décret de la Sacré Congrégation du Saint-Office recommande d'exhorter les catholiques à ne pas faire partie de cette société et à ne pas l'inviter aux funérailles. Il demande aux catholiques de donner leurs noms à des sociétés catholiques, bien que l'Ordre Indépendant des Forestiers ne puisse pas être classé au nombre des sociétés défendues.

LE POUVOIR TEMPOREL DU PAPE

Avec force manchettes flamboyantes, les dépêches suivantes ont fait le tour de la presse anglo-protestante du Canada.

Londres, le 17 novembre.—Selon une dépêche de Rome à l'**Exchange Telegraph,** le Pape, au prochain Consistoire, renoncera pratiquement, quoique non pas formellement, à tout droit au pouvoir temporel. Cela, afin de pouvoir participer aux conférences de la paix.

On affirme que Sa Sainteté entend que le Vatican participe aux négociations qui conduiront au rétablissement de la paix, et aux conférences subséquentes qui décideront de l'état de l'Europe après la guerre. Pour parvenir à cela le Pape aura à obtenir l'assentiment du gouvernement italien et nul doute que le gouvernement italien fera du renoncement au pouvoir temporel une condition de son assentiment."

Un quotidien de Winnipeg ajoutait en guise de commentaire la note suivante:

"Le Vatican fut dépouillé de son autorité temporelle en 1870: ce fut un incident de l'unification de l'Italie. Depuis ce pouvoir temporel a toujours été nominalement réclamé. Le refus du gouvernement italien de le reconnaître a fait que les quatre derniers papes ont été volontairement prisonniers dans le Vatican."

Une autre dépêche du correspondant de la **Gazette** de Montréal à Londres ajoutait à la première les renseignements suivants:

"La restauration du pouvoir temporel du Pape est la dernière amorce jetée par l'Allemagne pour se conquérir les sympathies du monde catholique. Selon un correspondant suisse du **Standard,** le prince de Buelow a visité dernièrement la Suisse dans un but de restauration du pouvoir temporel du Pape après la guerre. Ce plan aurait un double but: ce serait une revanche de la prétendue infidélité de l'Italie vis-à-vis de son alliée de la Triple Alliance et un moyen de s'assurer les sympathies de tout l'univers catholique.

"Bien que l'empereur et ses conseillers soient luthériens, toute la presse allemande, sous l'inspiration de la Wilhelmstrasse, appuie ce projet. Ainsi l'**Allgemeine Rundschau,** de Munich, affirme que la suprême autorité et la mission divine du Pape nécessitent qu'il soit libre et souverain indépendant.

"On fait aussi la menace que si l'Italie se montre raisonnable, l'Allemagne abandonnera son projet de faire de Rome la capitale d'un état papal reconstitué. Si d'un autre côté, l'Italie refuse d'être raisonnable, l'Allemagne lui infligera la suprême humiliation du rétablissement du pouvoir temporal du Pape dans la capitale même de la nation italienne."

* * *

C'est au procédé bismarkien de "la force prime le droit", à la politique de l'écrasement des faibles, qu'est due l'unification de l'Italie. Eût la Papauté été capable de défendre par les armes ses droits au pouvoir temporel, fussent les troupes françaises demeurées dans Rome au lieu de retourner dans leur patrie pour combattre l'Allemagne, l'unification de l'Italie serait encore chose à faire. La Maison de Savoie considéra comme des chiffons de papiers tous les traités qui garantissaient la liberté du Pape. Elle faisait alors sa petite Allemagne; Victor-Emmanuel était un kaiser en miniature et ses ministres des Bethmann-Holwegg réduits.

Que le Pape soit appelé à participer aux négociations qui conduiront au rétablissement d'une paix durable, il n'y aura rien de surprenant. Il est la plus haute autorité morale de ce monde, la seule qui en dépit de tous les préjugés et de toutes les haines commande le respect universel. Depuis le début de la guerre, seul il a osé élever la voix et condamner les injustices et les crimes des nations. Tous les autres souverains ont gardé le plus prudent des silences. Dans les conseils des nations, sa sagesse ne saurait manquer de donner des fruits de concorde et de paix. Mais qu'en retour de son admission aux conseils des nations, le Pape consente à renoncer au pouvoir temporel, au droit à son indépendance, ah! non, car ce serait approuver la spoliation de 1870, la destruction inique du pouvoir des Papes. Ce qui était crime en 1870, sous le glorieux pontificat de Pie IX, ne cesse pas de l'être parce qu'il dure encore sous le non moins glorieux pontificat de Benoit XV. La spoliation est toujours la spoliation et le temps ne l'efface ni ne la justifie.

IL BUVAIT...

C'était vers les trois heures.

Je venais d'entrer à l'école Saint-X., quand mes yeux tombent sur deux fillettes assises autour d'une table, au fond du corridor et mangeant à belles dents, tout en pleurant à chaudes larmes. La plus petite pouvait bien avoir dix ans, l'autre treize.

—Quoi, ma Soeur, dis-je à la religieuse, qui venait au-devant de moi, est-ce une pénitence de votre invention? Faire manger les gens pour les corriger! c'est un plan qui ne peut sortir que de la tête ou du coeur d'une soeur. Et je lui montrais les deux petites, attablées, les yeux rouges.

—Mon Père, si vous saviez! C'est bien triste, allez. Et la religieuse vous avait une larme qui lui dansait au coin de l'oeil.

—On a beau être homme, on a un petit brin de curiosité. Voyons, ma Soeur, vous m'intriguez.

—Eh bien, voici: en entrant à l'école, à une heure, la plus petite s'est mise à pleurer. Une fille qui pleure, ce n'est pas rare. Je n'y prête pas d'abord grande attention, mais l'enfant semblait tenir à me cacher ses larmes. Peut-être est-elle malade, me dis-je? Je l'interroge. Rien. Elle se remettait, doucement, quand sa soeur la plus grande se met de la partie... les larmes coulent d'abord discrètes, essuyées qu'elles sont avec le coin du tablier, puis elles deviennent si abondantes que je m'approche de l'enfant et lui dis, Qu'y a-t-il, ma fille? — "Rien, ma mère." Et voilà que dans l'intervalle la plus jeune a repris de plus belle le cours de ses sanglots et mes deux madeleines sont intarissables. Je les mène hors de la classe et là, loin des regards curieux qui les épient, et les ont peut-être empêchées jusqu'ici de parler, je renouvelle mes questions avec la plus grande délicatesse, mais aussi avec insistance. La plus grande reste muette; je désespérais même d'obtenir le moindre renseignement, quand la petite n'en pouvant plus, s'écrie en rougissant: "Ma Soeur, j'ai faim". Et elle se jette dans mes bras.

Ici, j'interromps la Soeur: "Mais ne venaient-elles pas de prendre leur dîner chez elles?"

—Ah! bien oui, mon Père, leur dîner! Tenez vous allez voir comment ça se passe chez eux. Quand elle me dit, "J'ai faim," je demande à la petite: "Tu ne viens donc pas de manger, chez vous? — Non. — Et pourquoi? — Maman n'est pas à la maison. Elle travaille à la manufacture et chez nous il n'y a plus rien." Vous pensez, mon Père, si je suis vite allée chercher les restes de notre dîner et si j'ai fait manger ces pauvres petites!"

Ce que venait de me dire la Soeur m'avait ému. Je donnai un peu d'argent à l'aînée des enfants. "Mets ça dans ta poche, ma petite. — Je n'ai pas de poches." Je regardai leurs robes. Elles étaient proprettes, mais combien minces! et faites de morceaux de vingt étoffes... On y lisait la pauvreté..., et l'habileté de la mère.

Ah! la mère — je l'ai su depuis — elle était aussi malheureuse que ses filles. Levée avant le jour pour faire son ménage, elle partait vite à la manufacture gagner un peu d'argent.

Et le père? Le père, lui, il travaillait aux usines. Il gagnait trois piastres par jour. — Et cet argent? — Il le buvait!... Et cela ne lui suffisait pas. Il avait vendu un à un les meubles de la maison, et le prix, il le **buvait...** La veille il venait de vendre le poêle...

Et le soir, quand sa femme sortait de la manufacture, il la guettait et lui arrachait sa paie.

Il buvait!...

Et pour la passion bestiale de cet ivrogne, la maison était sans meubles, la femme peinait sur une besogne à laquelle son aisance ancienne ne l'avait pas habituée, les filles grelottaient dans leurs pauvres robes, et pleuraient de n'avoir pas un morceau de pain.

Peut-être cette brute lira-t-elle ceci; qu'importe, rien ne peut plus toucher un ivrogne et le décider à mieux faire. Que voulez-vous, ce n'est plus un homme, c'est une bête sans coeur.

Oh! vous, jeunes filles, qui avez encore à choisir le compagnon de votre vie, assurez-vous qu'il ne boit pas, ou bien préparez-vous au martyre, et au martyre le plus douloureux de tous, au coeur d'une mère, le martyre dans vos enfants, exposés qu'ils seront à la souffrance, et peut-être au scandale. Car je le répète, un homme qui boit, c'est une bête malfaisante, qui ne respecte rien et que rien n'émeut.

DES CHIFFRES ENORMES

L'Alcool

Un confrère souligne l'important discours de M. J.-A. Beaulieu, avocat, de Montréal, au congrès antialcoolique de Sainte-Agathe.

Le sujet traité est l'**Alcoolisme et la criminalité.**

Chiffres en mains, M. Beaulieu démontra que même dans les âges les plus reculés, les prisons étaient, comme de nos jours, peuplées en grande partie par des alcooliques ou des personnes qui ont été poussées au crime sous l'influence de l'ivresse.

Il raconta la première lutte anti-alcoolique qui s'est livrée sur le sol canadien, il y a près de trois siècles, par Mgr de Laval.

Lord Coleridge disait: "Si on rendait l'Angleterre sobre, on fermerait les 9-10 des prisons."

"Le savant juriste aurait pu ajouter: "Et les 9-10 de presque toutes les prisons du monde, sans même en excepter celles du Canada."

L'Angleterre dépense annuellement en alcool $733,855,000. Par tête, $17.30; par famille de cinq enfants $86.60 (1910).

Un milliard est investi dans l'industrie de l'alcool.

Lord Roseberry a dit: "Si l'Etat ne se hâte pas de devenir le maître du trac des liqueurs fortes, le trafic des liqueurs fortes deviendra maître de l'Etat."

Lloyd George a déclaré à Manchester, le 4 mai dernier, devant un auditoire presqu'exclusivement composé d'ouvriers, que des trois ennemis que l'Angleterre avait à combattre, le plus dangereux, le plus terrible était l'ivrognerie.

La dépense annuelle de la France en alcool est de $260,000,000.

80 pour cent des forçats qui peuplent ses bagnes sont des alcooliques.

Mtre H. Roberta, ex-bâtonnier, dit: "L'alcool est la principale cause de la criminalité en France."

Les Etats-Unis dépensent annuellement en alcool $1,800,000,000, de quoi construire une cité aussi grande que Philadelphie.

La prohibition gagne sensiblement du terrain.

2.298,000 milles carrés sont sans licence; 18 états sont pour la prohibition: 16 capitales, 1,756 comtés, 14,000 villes et villages.

La pensée de Jésus-Christ qui expie nos péchés doit nous rendre

* * *

indulgent au prochain.

Les plus grands sacrifices sont

* * *

bénis de Dieu; ils nous sont un nouveau progrès dans la vie.

* * *

Le jeune homme fidèle à la grâce doit s'attacher inviciblement à la foi.



CULTURE MIXTE

Depuis ces dernières années l'on parle beaucoup de la culture mixte et quelques cultivateurs la pratiquent avec beaucoup de succès. Cependant la grande récolte que nous avons eue cette année fait croire à un bon nombre, qu'on peut bien se passer d'animaux et continuer à faire la noce en hiver.

Il n'est pas nécessaire de réfuter ces messieurs; les trente dernières années nous disent ce que vaut la culture sans les animaux. N'est-ce pas que depuis ce temps nous avons eu une bonne récolte tous les sept ou huit ans, c'est-à-dire chaque fois que nous avons eu une disette. N'espérant pas de récolte, l'on à passé les mois de juillet et août à labourer nos terrains et invariablement, l'année suivante, à cause de ce labour l'on avait, comme cette année, une récolte à faire croire que la terre se suffit à elle-même et qu'on peut se passer d'engrais.

Pour assurer une récolte, il faut que le terrain garde au moins l'humidité que produit la gelée de l'hiver, car les pluies se font attendre quelquefois au printemps. Or, les labours bien faits et de bonne heure, gardent cette humidité. C'est ce qui nous a donné notre belle récolte de cette année. Je crains pour la récolte de l'an prochain, car les labours se sont faits tard: les terrains sont donc mal préparés. Nous pourrions bien en subir les conséquences.

Pourtant ceux qui font la culture mixte ne sont pas dans ce cas. Ne cultivant pas aussi grand en blé, ils ont donc eu le temps de labourer en septembre. Et comme ils ont des animaux, ils avaient des paturages à relever: cela a été fait en juin. Pour nourrir des animaux cet hiver, ils avaient dû semer du blé d'Inde. C'est 10, 15 et 30 acres bien préparés pour garder l'humidité. Les champs de betteraves et de patates donnent encore quelques acres très bien préparés pour le blé. Donc ce paturage relevé à l'été, cette culture sarclée, ajoutés au terrain qu'ils ont labouré de bonne heure, assurent une récolte pour l'année qui va venir.

Il n'est pas nécessaire de vous dire que le terrain engraissé conserve mieux l'humidité qu'un autre mal préparé. Certaines herbes ne sont pas faites pour pousser ensemble. Ainsi le blé, l'avoine ou l'orge ne poussent pas avec la moutarde; l'un étouffera l'autre.

Si votre terre est bien engraissée et bien travaillée, il y aura peu de mauvaises herbes qui apparaîtront avec le grain. Si on se donne la peine de herser le champ quand le grain aura atteint la hauteur de deux ou trois pouces, ces mauvaises graines qui ne germent pas plus profondément qu'à un pouce, courent chance d'être détruites. Le grain ne sera pas détruit puisque vous le semez à trois pouces de profondeur. Ce grain étant dans une terre grasse va prendre le dessus et étouffera les mauvaises herbes.

Si au contraire vous avez un terrain pauvre, le grain n'y fera pas grand progrès et les mauvaises herbes auront suffisamment de temps pour croître: elles auront à leur tour le dessus et étoufferont le grain. Puis l'on répètera ce que l'on a l'habitude de dire: la sècheresse a détruit mon blé. Il faut une bien grande sècheresse pour empêcher le blé de pousser dans une bonne terre. Aussi nos vieux pères disaient qu'une année de sècheresse n'est pas une année de disette.

Au printemps de 1914, alors que tout le monde se plaignait du manque de pluie, je visitais des champs en compagnie d'un bon cultivateur, et comme je me plaignais du manque d'eau, il me dit: "Mais si nous avions de la pluie, ces champs ne donneraient pas ce qu'ils promettent". En effet, à l'automne, ces champs ont donné en moyenne 30 minots à l'acre, de bon blé Marquis.

Messieurs, vous avez beau vous tourner et retourner du côté qu'il vous plaira, il vous faudra en définitive vous tourner du côté de la **culture mixte.**

N.-C. JUTRAS, ptre.

LE MARCHE

BESTIAUX

Prix, argent comptant, à Winnipeg, à la fin de la semaine.

Boeufs—	
Premier choix	$6.25 à $6.50
Bon choix	$5.50 à $6.00
"Feeders"	$5.40 à $5.75
"Stockers"	$5.25 à $5.50
Moyens	$4.75 à $5.75
Taureaux—	
Premier choix	$4.50 à $4.75
Moyens	$4.00 à $4.50
Légers	$3.75 à $4.25
Boeufs—(Oxen)	
Premier choix	$4.75 à $5.00
Bons	$4.00 à $4.25
Moyens	$3.25 à $3.75
Vaches—	
Bon choix	$4.75 à $5.00
Bon	$4.25 à $4.50
Ordinaires	$3.75 à $4.00
Conserve	$1.75 à $2.25
Génisses—	
Premier choix	$5.05 à $5.25
Bon choix	$4.85 à $5.25
Bon	$3.75 à $4.75
"Stockers"	$4.50 à $4.85
Moyens	$8.75 à $9.00
Bons légers, 110 à 140	$6.25 à $6.50
Légers, 110 et moins	$6.00 à $6.25

LES PRODUITS

Prix du gros

Oeufs—	
Frais pondus	30-31
Beurre—	
Crèmerie	32-34
Ferme (dairy)	18-26
Saindoux—	
En briques	13¼
Seau (20)	$2.87
Caisse (5)	$8.77
Caisse (3)	$8.85
Fromage—	
Nouveau	18
Twins	18¼
Viandes préparées—	
Boeuf	10
Veau	14
Mouton	15½
Porc	14
Veaux—	
Choix	$6.75 à $7.00
Moyens	$6.25 à $6.50
Lourds	$4.75 à $6.00
Cochons—	
De choix	$9.25 à $9.50
Viandes cuites—	
Jambon	13-17
Bacon	19-20
Epaule	12½
Porc salé (baril)	$22.00
Bologne	.10
Saucisse de porc	.10
Volailles vivantes—	
Coq	.09
Poulet	.16
Dinde	.14
Canard	.11
Oie	.10
Alimentation—	
Son (tonne)	$19
Gru	$21
Fleur—	
Best Patents	$5.80
Bakers	$5.30
Clears	$4.40
XXXX	$3.35
Avoine roulée, 80 liv	$2.40
Sucre—	
Extra, garanti	$6.70
Foin et fourrage—	
Manitoba, naturel	$16
No 2	$15
No 3	$12
Sauvage, No 1	$12
Sauvage, No 2	$11
Sauvage, No 3	$ 9
Avoine, le boisseau	.45
Avoine cassée	$28
Blé d'inde à vaches (la tonne)	$32

LES GRAINS

Blé—	
No 1 nord	101¾
No 2 nord	99¾
No 3 nord	95¼
No 4	90¾
No 1 Rouge hiver	100¾
No 2 Rouge hiver	98¾
No 3 Rouge hiver	94½
No 4 Rouge hiver	89¾
Avoines—	
No 2 C W	.40
No 3 C W	.37
Extra No 1 fourrage	.37
No 1 fourrage	.36
No 2 fourrage	.35
Orge—	
No 3	.66
No 4	.61½
Rejeté	.54
Fourrage	.54
Lin—	
No 1 N W C	182½
No 2 C W	179½

LA RECOLTE DE 1915

Un rapport du C. P. R.

Montréal, — La compagnie du Pacifique Canadien vient de publier des chiffres très éloquents en rapport avec l'abondante récolte des provinces de l'ouest cette année. Nous croyons devoir donner ici quelques extraits de ce rapport intéressant.

Les prairies ont produit en 1915 336,258,000 minots de blé; 481,035,000 minots d'avoine; 50,868,000 minots d'orge; 2,478,000 minots de seigle; 12,694,700 minots de lin; 14,595,000 minots de blé d'Inde; 8,101,000 minots de sarrasin; 3,240,000 minots de pois et 17,128,500 minots de divers grains. Ces céréales sont toutes de qualité supérieure, et pour employer les termes du C. P. R., "comme la prospérité de presque tous les pays dépend surtout sur la prospérité de la classe agricole, les chiffres plus haut démontrent dans quelle situation spéciale se trouve aujourd'hui le Canada, surtout si l'on considère les prix élevés du blé."

Lorsque toutes les demandes du pays auront été satisfaites, il restera encore 264,000,000 de minots pour l'exportation. Pour transporter cette quantité énorme de blé, qui représente 15,840,000,000 livres ou 7,920,000 tonnes, il faudrait 198,000 wagons, lesquels couvriraient une distance de 1,511 milles, ou 100 milles de plus que la distance entre Montréal et Winnipeg. En supposant qu'une locomotive puisse traîner 35 de ces wagons, il faudrait donc 5,657 locomotives et en accordant un intervalle de cinq minutes entre chaque train, cela prendrait 19 jours et demi pour les faire passer à un même point.

La cargaison du "Missanabie" ou du "Metagama" étant de 250,000 minots de grain, on devrait réquisitionner une flotte de 1,056 navires du même tonnage pour transporter au-delà de l'Atlantique le surplus de la récolte des provinces prairies. Représentons-nous l'apparence de cette Armada couvrant des milles carrés sur l'océan.

Ces 264,000,000 de minots de blé en se chargeant en 56,571,421 barils de farine, seraient suffisants pour faire 8,899,998,675 pains de 24 onces chacun, lesquels pourraient, en leur donnant un pain par jour, nourrir 27,123,284 personnes pendant un an.

LE GIBIER FRANCAIS ET LES RECOLTES

Pour sauver ces dernières il a fallu autoriser la chasse au fusil

Paris, 18. — M. Emile Constant, député de la Gironde, a dit, à une séance de la chambre, qu'il regrettait de voir en France des hommes qui préféraient se servir d'un fusil pour chasser que pour s'en servir sur le front.

Il a interrogé M. Méline, ministre de l'agriculture, au sujet des raisons pour lesquelles le gouvernement avait autorisé la chasse.

M. Méline a répondu que la chasse au piège n'avait pas réussi à détruire assez de gibier.

Les lièvres, les faisans, les lapins ont causé, a-t-il dit, de tels dégâts aux récoltes, qu'on a dû songer à protéger l'agriculture. C'est pourquoi la chasse au fusil a été autorisée.

De plus, le gibier, arrivant à Paris en grande quantité, fera diminuer le prix de la viande.

COMMUNIQUES OFFICIELS

Sept aéroplanes allemands sont descendus par les aviateurs français dans une seule journée

Paris, 24. — Le communiqué officiel suivant a été publié hier:

"La journée a été calme sur tout le front, le brouillard gênant le tir de l'artillerie.

Nos batteries ont rapidement réduit au silence les canons de l'ennemi qui tentait de démolir nos tranchées dans la région de Roclincourt, sur certains points entre l'Aisne et l'Argonne et dans le bois Le Prêtre.

"L'explosion de mines a eu lieu dans l'Argonne, au nord de la Houyette et dans le bois Maloncourt, sans qu'il se produise aucun combat d'infanterie."

• • •

Paris, 24. — Le communique officiel suivant a été publié hier après-midi:

"Il n'y a rien à ajouter au communiqué d'hier hoir.

"Pendant la journée du 22, il s'est produit, sur plusieurs points du front, des combats aériens qui se sont terminés à l'avantage des aviateurs français.

"En Belgique, nos avions ont forcé deux aéroplanes ennemis à atterrir.

"Dans la région de Reims, deux aviateurs ennemis ont pris la fuite devant les nôtres.

"En Champagne et sur la lisière de l'Argonne, il y a eu cinq combats aériens. Trois aviateurs allemands ont été contraints d'atterrir derrière leurs lignes. Un quatrième aéroplane est venu s'écraser sur le sol. Enfin, le dernier a été la proie des flammes."

L'ALLEMAGNE VAINCUE

Londres, 24. — "En ce qui concerne le front occidental, l'Allemagne est battue", a dit M. John Redmond, chef du parti nationaliste irlandais, dans une allocution qu'il a prononcée à une réunion organisée pour recruter des volontaires.

Revenant de visiter le front français, M. Redmond s'est exprimé ainsi:

"L'Allemagne s'affaiblit de jour en jour. Pour chaque obus qu'elle nous lance, nous lui en envoyons cinq.

"Parmi nos soldats qui combattent sur ce front, il n'y a aucun pessimiste. Du commandant en chef au dernier des hommes existe un sentiment de confiance absolue dans le résultat de la guerre."

M. Redmond a visité le front belge et a vu le roi Albert.

"Je lui ai dit, a-t-il déclaré, que l'Irlande était déterminée à défendre à tout prix l'indépendance de la Belgique. Quoi qu'il arrive, l'Irlande n'acceptera qu'une paix restaurant l'indépendance de la Belgique."

M. Redmond a terminé en donnant lecture du message envoyé par les soldats irlandais qui sont sur le front à leurs camarades d'Irlande.

"Chacun d'entre nous comprend qu'il se bat, non pas simplement pour la liberté et la justice, mais aussi pour la prospérité de notre chère Irlande. Nous demandons que l'Irlande ait confiance en nous."

"Quant à moi, ajouta M. Redmond, je dis aux Irlandais que leur nom sera à jamais déshonoré dans l'histoire s'ils n'envoient pas des soldats pour combler les vides qui peuvent se produire dans les rangs irlandais."

UN INCENDIE AU BON MARCHE

Les blessés qui y sont soignés n'ont pas souffert

Paris, 24. — Le feu s'est déclaré dans le sous-sol de l'annexe du Bon Marché. Pendant plusieurs heures, d'épais nuages de fumée se sont échappés par les fenêtres, mais à aucun moment n'ont apparu les flammes.

Par mesure de précautions les 92 blessés qui y étaient soignés au troisième étage ont été transportés ailleurs. Les pompiers finirent par se rendre maîtres du feu.



EN PROVINCE

SAINT-LEON

Le 18 novembre une dépêche arrivée de Saint-Chamont, France, nous annonçait la maladie du R. P. Dom Benoit, si bien connu au Manitoba.

Le 20, une seconde dépêche nous apprenait sa mort. Ce fut un coup de foudre pour tous. Pour ses amis, pour ses intimes, ce fut un deuil cruel et profond.

Le 23, un service solennel fut célébré dans l'église de Saint-Léon. C'était dans cette paroisse, on se le rappelle, que Dom Benoit passa les dernières années de sa vie, vivant dans la solitude, le travail et la peine, se regardant comme le dernier de tous. Une foule nombreuse assistait à ce service. La paroisse entière voulut en cette pénible circonstance partager le deuil qui frappait les Pères qui sont à sa tête et prier pour celui qu'elle avait appris à aimer et à vénérer.

La paroisse de Notre-Dame de Lourdes y fut dignement représentée par un bon nombre de ses habitants. D'ailleurs, il ne pouvait en être autrement. Les bons catholiques de cette paroisse ont le coeur trop bien placé pour oublier de sitôt celui qui fut pour eux le fondateur, l'ami, le conseiller des jours difficiles, et surtout le père très aimant et toujours très aimé.

Le R. P. Morice, o.m.i., en quelques mots bien touchants nous montra ce que fut le vénérable défunt: un grand priant, un grand jeûneur, un grand bûcheur. Comme ces trois mots dépeignent bien celui que l'orateur appelait un saint de l'antiquité au milieu d'un monde moderne!

Le R. P. Marie-Antoine Straub chanta le service, assisté du R. P. Charles Deutchler, curé de Saint-Alphonse, comme diacre, et du R. P. Joseph Picod, comme sous-diacre.

Etaient présents au choeur: Le R. P. Morice, o.m.i., les RR. PP. Edouard Barton, vicaire de Saint-Edouard de Winnipeg, Jean-Marie Comte, d'Elie, Joseph Radaz, de Saint-Claude, Simon Nivon et Benedict, ainsi que M. Honoré Mazué, de Saint-Léon.

Je laisse à une plume plus habile le soin de faire du vénéré et regretté défunt un éloge digne de lui. Pour moi, je me contente de déposer sur sa tombe trop tôt fermée l'hommage affectueux d'une reconnaissance toute filiale. Le grand bûcheur, après sa journée finie, est allé, je n'en doute pas, recevoir la récompense accordée aux serviteurs fidèles.

Un témoin.

SAINT-CLAUDE

M. Raoul Lambert, de Saint-Boniface, a acheté le magasin de M. Edouard Tissot, qui trouve plus avantageux de s'occuper de ses diverses agences.

* * *

Mme Jean Porot, dont le mari est au front depuis août 1914, est retournée en Bretagne. M. Michel Cabot, sujet espagnol, est également retourné en France.

* * *

Un grand blessé, M. René Raulin, est rentré au milieu de nous, revêtu de son costume d'Alpin et portant sa croix de guerre dont le ruban est moucheté d'une étoile (nomination à l'ordre du jour).

* * *

Une nouvelle victime doit être ajoutée à notre liste déjà trop longue des morts à l'ennemi: Joseph Elliot. Nous ignorons les détails de sa mort. En revanche, nous avons reçu des nouvelles de Jules Dablin, que l'on disait mort dans les premiers combats.

* * *

Notre ami Louis Veillard a reçu de ses chefs une nouvelle marque d'estime pour sa bravoure et ses qualités personnelles: il est maintenant adjudant de bataillon.

* * *

La Société Saint-Jean-Baptiste a procédé à l'élection d'un nouveau bureau. Président: M. H. de Moissac; V.-Président: M. Jos.M. Philippe; Trésorier: M. Joseph Salvail; Secrétaire-correspondant: M. J. Martin; Organisateur: M. Arthur Jobin et M. Jérémie Jolicoeur. Un grand nombre de membres se sont fait inscrire dès la première réunion.

* * *

Le Cercle A. C. J. C. Saint-Claude a également placé ses élections à l'automne. Ont été élus: Président: M. A. Saint-Pierre; Vice-Pré.: M. Charles de Moissac; Secrétaire: M. Jean Martin.

Le nouveau président a protesté de son indignité, mais a accepté quand même la douce charge de diriger les destinées du Cercle. L'ancien président a salué dans M. Saint-Pierre un président plus actif et plus courageux que le président sortant, puis il a insisté une dernière fois auprès des membres pour que chacun d'eux entre dans le véritable esprit de l'A. C. J. C. et travaille à former en soi, un catholique modèle et une personnalité de marque par une connaissance plus approfondie de son caractère, l'exclusion des défauts dominants et l'infusion du sang nouveau et riche des vertus chrétiennes.

Le R. P. Aumônier a fini la séance par une allocution pleine d'à propos et de fine ironie sur l'énergie vraie et son adversaire, le respect humain. Ses conseils montrent l'intérêt qu'il prend à la formation de nos jeunes camarades dont, dit-il, on exige trop peu ici en comparaison de ce qui est demandé aux membres des Cercles d'A. C. J. F.

* * *

Le 27 novembre avait lieu le mariage de M. Ulysse Gendre avec Mlle Rosana Lambert. On annonce le mariage de Mme Veuve Dacquay, de notre paroisse, avec M. Julien LeRock, de Notre-Dame de Lourdes.

* * *

Jeudi dernier, trois de nos amis s'étant mis en tête de fêter dignement la Sainte-Catherine, s'en furent munis chacun d'un volumineux paquet de sucre jaune, surprendre des amis chez lesquels ils comptaient trouver charmante compagnie. Mais le guignon se mit de la fête et l'on eut beau brasser et brasser, tirer et tirer, la "tire", la fameuse "tire" n'eut rien d'alléchant, tant s'en faut.

NOTRE-DAME DE LOURDES

Jeudi soir, fête de sainte Catherine, les élèves des Révérendes Soeurs ont offert à toute la paroisse une charmante, une délicieuse soirée. Le programme était chargé. Tout passa rapidement, grâce au succès de chacun des figurants sur la scène, soit musique, soit représentation. Une assistance nombreuse et sympathique se pressait dans la grande salle de l'école. Tous les sièges étaient occupés.

L'éclat de cette fête était rehaussée par la présence des prêtres des environs: le R. P. Marie-Antoine Straub, le R. P. Charles Deutschler, le R. P. Radaz, M. le Curé Boivin. Sur l'invitation spéciale de la Rde Mère Supérieure, M. l'inspecteur Brunet s'était aussi rendu à la séance.

Tout d'abord, je ferai remarquer combien gentiment, gracieusement, furent exécutés les gymnastiques des petits garçons et des petites filles Celles-vi, revêtues de façon à former entre elles des groupes aux couleurs françaises, ont évolué selon différentes figures avec une remarquable précision et ensemble.

On joua le drame de Jeanne d'Arc: sa mission, son rôle dans la délivrance de la France, sa captivité, son martyre, son apothéose, tout passa sur la scène et fut suivi avec un vif intérêt. La Rév. Mère Supérieure, qui avait elle-même daigné préparer les actrices, obtint le maximum de réussite possible.

Il n'est que juste de signaler l'habileté tranquille de Mlle Sophie Bose dans le rôle important de Jeanne d'Arc. Longueur de récit, chant varié, air tantôt suppliant, tantôt gai, tantôt résigné, et plus tard air radieux dans l'apothéose, Mlle Bose sut satisfaire à toutes ces exigences.

La partie chantée avait, dans d'autres instants, été confiée à Mlle G. Arbez, élève aussi du couvent. Avec une voix douce, agréable et artistiquement conduite, Mlle Arbez se faisait écouter dans un silence absolu; c'était rien moins que ravissant.

Pour terminer cette belle soirée d'action, trois jeunes gens, élèves de la grande classe, nous régalèrent par une "pièccette" comédie. MM. Jos. Bazin, Victor Robitaille et Jos. Lesage interprétèrent exactement les caractères de leurs rôles respectifs dans "La Bataille des Valets".

Aussi quand, à la fin, le R. P. Antoine, curé, remercia les Révérendes Soeurs et tous les acteurs, il sut leur dire qu'il était inutile d'avoir demandé l'indulgence des spectateurs aux débuts de la séance, puisque tout avait réussi.

M. l'inspecteur Brunet, dans une improvisation sentie, appuya les remarques du R. P. Curé, quant aux leçons à tirer de la pièce jouée: Jeanne d'Arc. Il insista ensuite sur l'union qui doit exister entre les Anglais et les Français, sans que toutefois nous lâchions d'une ligne les droits du français dans le Canada.

On se dispersa après le chant de "La Marseillaise" et de "O Canada".

* * *

Durant la semaine du 21 au 27, M. l'inspecteur Brunet visita les différentes écoles de la paroisse. Par une question un peu indiscrète, — nous l'avouons — nous avons pu savoir que cette visite avait donné de fort bons résultats.

Nos écoles, a-t-il dit, sont toutes aux mains de personnes compétentes, qui ont de plus l'expérience; la méthode d'enseignement surtout est excellente. Nous avons su de plus que la première classe du couvent était brillante.

* * *

Chacun sait déjà la mort du R. P. Benoit, fondateur de notre paroisse. C'est avec une profonde tristesse que tous ont appris le décès inattendu d'une personne si méritante. La cloche qui sonna les glas pour le service solennel du lundi 22 novembre avait un accent de tristesse inaccoutumé. Tout dans l'église parle du R. P. Benoit; tout ce qu'on y voit est là par son initiative, par ses soins, par sa dévotion.

Plusieurs services subséquents, fruits de quêtes spontanées, ont déjà été chantés pour le repos de cette âme vaillante. Lui qui aimait tant la France, qui avait voulu avoir la statue de la Bienheureuse Jeanne d'Arc dans l'église, comme il aurait joui de voir la séance de la Sainte-Catherine! Son coeur impressionnable aurait été grandement remué...

Vous étiez un grand moine, un grand savant, un prêtre dévoué, un grand Français, o vous qui venez de laisser la terre pour voler à Celui que vous avez servi si fidèlement, si méritoirement!

SAINT-EUSTACHE

Votre pauvre petite correspondante de Saint-Eustache a cessé un moment de donner signe de vie. On a bien voulu lui demander de continuer sa correspondance et sans se faire prier la voilà toujours la même.

* * *

M. l'abbé Comte, curé desservant d'Elie, est venu faire une courte visite à Saint-Eustache.

* * *

Les nouvelles de M. le curé Bouillon se font de plus en plus rares. Ses nombreux amis d'Elie et de Saint-Eustache commencent à s'inquiéter sur son sort. Serait-il péri, victime et martyr de son dévouement dans les tranchées de la colonisation?...

* * *

Mardi matin avait lieu le mariage de M. Jos.-Arsène Bouvier, fils de M. Pierre-Hormidas Bouvier et de Angelina Préfontaine, de Meyronne, Sask., et de Mlle Anna Lacroix, fille de M. Adolphe Lacroix et de Clara Marion. M. Lacroix accompagnait sa fille, et le marié était accompagné de M. Albert Préfontaine, d'Otterburne. M. Raymond Senécal servait de garçon d'honneur et Mlle Alma Lacroix de fille d'honneur. Nos meilleurs voeux.

* * *

La semaine dernière nous avons eu nos Quarante-Heures. Les prêtres visiteurs n'ont pas été nombreux cette année.

Ca n'a pas empêché notre curé de nous donner de beaux offices matin et soir, et les paroissiens de recevoir la sainte communion et de faire une solennelle amende honorable au Sacré-Coeur de Jésus. M. l'abbé Prud'homme, fils du juge Prud'homme et chancelier du diocèse, a bien voulu donner le sermon d'ouverture. Puis le soir il nous a encore prêché l'heure d'adoration. Le dernier jour, le 25 novembre, M. l'abbé J.-L. Bastien, curé de Pine Wood, Ontario, et frère de notre curé, nous a donné un magistral sermon sur l'histoire des Quarante-Heures et ses développements à travers les âges. Jamais encore le maître-autel de notre église n'avait paru aussi rayonnant et aussi beau que durant ces jours de prières. Le triomphe de Notre-Seigneur a été réellement royal. Merci à notre curé et à ses dévoués visiteurs!

* * *

Jeudi dernier nous avons eu une jolie soirée et une assemblée de recrutement. M. Wenceslas Desjardins en était le président. On remarquait sur l'estrade MM. Horace Chevrier et William Molloy, de Winnipeg; le Dr Marsolais, de Saint-Eustache, le lieutenant Dumontier, le lieutenant Larose, le sergent Labelle, le sergent Charles Joyal, tous de Saint-Boniface, et plusieurs autres.

M. le Curé, invité à adresser la parole, donna quelques bons conseils à ses paroissiens et souhaita la bienvenue à tous.

Le lieutenant Dumontier expliqua le but de l'assemblée. M. William Molloy fit un discours patriotique en anglais. Le Dr Marsolais adressa quelques mots. Puis M. Horace Chevrier fit toute l'histoire de la guerre actuelle, laissant à son auditoire le soin de tirer les conclusions pratiques. Enfin il fallut bien fêter un peu sainte Catherine. On vendit à l'enchère de gentils petits plats de tire canadienne. On fit du chant, de la déclamation et de la musique jusqu'à une heure avancée.

La soirée terminée, le lieutenant Dumontier avait gagné quelques nouvelles recrues pour son régiment, et M. le curé Bastien avait encaissé une centaine de piastres pour l'église.

* * *

Parmi toutes les nouvelles de Saint-Eustache, il en est une particulièrement intéressante.

Nous avons ici une belle grande église. Malheureusement l'intérieur n'est pas encore terminé et nous avons une dette d'au-delà de six mille piastres. M. le curé Bastien a pratiquement trouvé la solution de ce problème en faisant à la paroisse, de l'autel où il venait de dire la messe, une proposition tout à fait généreuse. Il a dit que si les paroissiens lui trouvaient six mille piastres pour payer la dette de la paroisse, il s'engageait à donner son billet pour cinq cents piastres et à payer les intérêts sur cette somme tant qu'il ne l'aurait pas toute versée.

Cette proposition extraordinaire sera sans doute acceptée. La paroisse n'ayant plus de dettes pour enfin terminer l'intérieur de de notre magnifique église.

Mimi-Pinson.

FANNYSTELLE

Mardi dernier, le 23 courant, le mariage de M. Armand Cyrenne à Mlle Yvonne Bourque fut célébré dans l'église paroissiale.

La bénédiction nuptiale fut donnée par notre curé, M. l'abbé Poitras. M. O. Bourque servait de témoin à Mlle Bourque et M. C. Cyrenne à M. Armand Cyrenne.

M. Eloi Cyrenne remplissait les fonctions de garçon d'honneur et Mlle Leda Hamel, celles de fille d'honneur.

Nos meilleurs souhaits aux nouveaux époux.

* * *

M. Arsène Hébert est décédé jeudi dernier le 25 courant, à l'âge de 62 ans.

Il a succombé à la maladie qui le minait depuis quelques mois. Ses souffrances furent endurées avec une résignation toute chrétienne, et sa fin fut douce, le rapatriement d'un fervent catholique.

Le défunt était né à Warwick, P. Q., d'où il émigra voilà un bon nombre d'années.

Une épouse inconsolable lui survit, ainsi qu'un frère domicilié à Warwick et un neveu, M. Félix Hébert, de cette paroisse.

Les funérailles ont eu lieu samedi parmi un concours de parents et d'amis.

Nos plus vives sympathies à la famille en deuil.

* * *

MM. Achille et Rodolphe Hamel nous quittent ces jours-ci pour Asbestos, P. Q., où ils vont rejoindre leurs parents.

* * *

M. Ulric Lecomte est parti mardi matin pour Sainte-Clothilde, P. Q.

Bon nombre de nos chasseurs sont à faire la toilette de leurs fusils pour s'élancer ensuite à la poursuite du gros gibier. Les prouesses seront nombreuses — ça ne manque pas — mais malheureusement assez souvent les exploits les plus brillants sont faits par les guides qui sont au service de Messieurs les Chasseurs.

Yvonnic.

SAINT-NORBERT

Il y a quelque chose de changé à Saint-Jean-Baptiste.

Heureux changement! quand on pense aux désordres causés depuis plus de trente ans par le démon de l'alcool et que l'on peut dire: C'est fini, enfin; les larmes versées par tant de pauvres victimes de l'ivrognerie seront bientôt changées en sourires; la prospérité règnera en maîtresse et chassera l'indigence qui se cachait au seuil de bien des portes. La belle, la fertile paroisse de Saint-Jean-Baptiste reprendra la place qui aurait dû toujours être la sienne, à la tête des paroisses canadiennes de la province. Oui, heureux, mille fois heureux changement.

Vive Saint-Jean-Baptiste! Honneur au dévoué curé qui n'a ménagé ni son temps ni ses fatigues, afin d'amener cet heureux résultat. Grand merci à tous ceux qui l'on aidé dans cette admirable tâche. Vous avez bien combattu, et tous les bons paroissiens, tous les vrais catholiques et tous les amis de la bonne cause vous saluent et chantent notre victoire. Il y aura sans doute encore quelques yeux embrouillés par les vapeurs alcooliques, et qui auront assez de pitié à gaspiller, pour aller pleurer auprès des murs abandonnés des anciennes buvettes; (que voulez-vous; près d'une charogne il y a toujours quelques loups pour hurler!) mais cela n'aura qu'un temps, bien limité espérons-le, et tous finiront par comprendre le bien que vous leur avez fait, malgré eux.

Les enfants de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste, ceux qui l'ont quitté après avoir passé là une heureuse jeunesse — et ils sont nombreux dans toutes les parties du pays — les enfants de Saint-Jean-Baptiste se réjouissent; ils seront fiers à l'avenir et parleront avec orgueil de leur paroisse natale; et lorsqu'ils auront le bonheur d'y retourner, ce sera avec joie qu'ils verront les roses du bonheur fleurir là où il y avait jadis beaucoup d'épines. Et ils emporteront en leurs coeurs un souvenir toujours plus vivace pour le séjour de leurs jeunes années.

Quand aux paroisses voisines, qui toutes ont des obligations nombreuses envers Saint-Jean-Baptiste, elles doivent, elles aussi, se réjouir et tirer profit de l'exemple qui leur est donné en banissant de leurs foyers toute affection pour les buvettes ou la boisson. Donc, encore une fois: Vive Saint-Jean-Baptiste qui sait si bien donner l'exemple.

N. C.

Enfant de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste.



LA GRANDE AMIE

Par

Pierre l'Ermite

Roman de La Liberté — No 11

La première rencontre sur le terrain mondain de ceux qui se rencontreraient un jour peut-être sur un plus dangereux et plus brutal. Aussi, quand le valet de chambre, ouvrant la porte du salon d'honneur, jeta d'une voix haute: "**Mademoiselle et Monsieur de la Ferlandière**...", il y eut aussitôt un grand silence, et Jacques entra, sa soeur au bras, étonné lui-même, dans sa force tranquille, de l'émotion qu'il produisait.

Cette émotion dura quelques secondes, pendant lesquelles il y eut de petits coups de coude dans les coins, des yeux tout pétillants de malin plaisir qui dévisageaient les arrivants, surtout lorsque M. Nathan et le gros Victor, cérémonieusement sanglés dans leur habit noir, s'avancèrent souriants vers le jeune gentilhomme, devenu pour une soirée leur hôte et leur officiel ami.

En réalité, le groupe était curieux: d'un côté, la personne pratique de Nathan flanqué de Victor, vieux soireux égoïste, qui avait roulé de fête en fête et d'affaires en affaires, et conservait sur son visage une sorte d'incrustation gouailleuse, de sourire sarcastique, qui atteignait par le contraste les limites du haut comique, quand l'industriel voulait se faire violence et paraître s'intéresser à une autre chose qu'à lui-même...

Et, devant eux, Jacques de la Ferlandière et sa soeur... Lui, portant son habit avec la belle et rude façon d'un officier de cavalerie... Elle, très simple, dans une robe de soie paille, l'air bienveillant et tranquille d'une femme du monde qui se sent de race, dans un milieu de "trop vite parvenus".

Dans la circonstance, Alberte joua la comédie d'une façon parfaite.

C'était d'ailleurs une de ses coquitteries, à cette raffinée, de se faire, aux circonstances solennelles, exactement la tête qu'elle voulait. A ces moments-là, l'orgueil suppléait à tout, lui donnait du tact, de la distinction, presque de la timidité, une apparence de naturelle bonté qui, sur son visage autoritaire de brune, avait une saveur d'inattendu, à laquelle les profanes se laissaient toujours prendre...

Sans en avoir l'air, elle accapare Jeanne, et, pour voiler davantage sa tactique, laisse M. de la Ferlandière se perdre quelque temps dans les salons; de cette façon, l'attention qu'excite le jeune homme s'atténuera peu à peu, et Alberte ne l'abordera que lorsqu'il sera redevenu l'invité ordinaire dans cette foule anonyme.

D'ailleurs, Alberte ne conserve pas Jeanne longtemps avec elle, car le préfet, en homme assez pratique, vient de constater avec inquiétude que le vent, de nouveau, se met à la pluie, et exprime le désir de se retirer à cause de sa santé que débilitent les grands dîners.

Alberte ne demande que cela; car la présence de ce personnage officiel paralyse, à chaque instant ses moyens d'action: son père lui a recommandé par-dessus tout de "soigner les autorités", précisément en raison des multiples accrocs qu'il compte bien donner aux lois régissant les conditions du travail, et des faveurs gouvernementales dont il aura certainement besoin:

—Surtout, que le préfet sorte content!... tel a été le mot d'ordre répété plusieurs fois hier et ce matin.

La jeune juive a rempli son rôle avec conscience.

Le vieux fonctionnaire s'en va évidemment satisfait d'Alberte. Elle l'a mis à sa droite pendant le dîner, lui a parlé politique avec une réserve charmante, un air ingenu de croire au sérieux de la chose, tout en lui indiquant, dans la timbale financière, les morceaux à choisir.

—Mais comme vous vous servez mal, Monsieur le préfet!... Tenez, permettez-moi...

Et elle lui avait choisi sa truffe. M. Nathan, qui surveillait le manège de sa place, en avait eu un signe d'approbation.

Elle fit même de la fantaisie, s'intéressa — ce qui était un comble — aux enfants du fonctionnaire, et demanda, comme une faveur, la permission d'être présentée bientôt à Mme la Préfète!...

Mais, en réalité, la comédie pesait plus lourd que d'habitude, et la jeune fille avait hâte de finir son rôle; aussi accueillit-elle avec un bonheur, parfaitement dissimulé d'ailleurs, l'annonce du départ des autorités.

—Déjà!.. Monsieur le préfet.. il n'est que 10 heures!...

—Sans doute, Mademoiselle, mais... je demeure loin et je n'ai plus votre âge!... Sans cela, soyez sûre...

—Oh! votre âge! d'abord, on n'a jamais que l'âge que l'on paraît...

Alors, M. le préfet se fait aimable:

—Et quel âge me donnez-vous? ... Voyons, Mademoiselle.. Surtout, pas de flatterie!...

Alberte, intérieurement, envoie le fonctionnaire et ses soixante-cinq printemps à tous les diables... mais pourtant le regarde avec une filiale insistance:

—... Monsieur le préfet, je vous donne quarante-huit ans... pas un de moins!...

—Mettez-en dix-sept de plus..

—Pas possible!...

—Tel que je vous le dis...

—Oh! Monsieur le préfet, c'est de la coquetterie. Vous devez exagérer... vous avez peur que nous partions en guerre contre vous... voyons... avouez... avouez!...

MM. Nathan et Victor arrivent pour continuer ce jeu de grâces. Alberte aussitôt passe la main et, en une douceur rapide, leur remet le préfet avec tous les ménagements dus à son rang.

Puis, légère comme un oiseau, elle remonte chez elle, repique quelques épingles, ajuste deux ou trois plis, donne rapidement un coup de fer par-ci!... un coup de peigne par-là!... un doigt de poudre!... un dernier coup d'oeil au miroir!... et, bien sous les armes, descend dans les salons à la recherche de Jacques.

Elle le trouva dans la grande salle, debout et causant avec quelques gros propriétaires du Val d'Api sans paraître autrement s'intéresser de la soirée. Alberte en fut contrariée.

Dans ce groupe, il était directement inabordable, à moins de s'exposer au feu nourri des commentaiares des bonnes petites amies... Alberte s'assied alors dans un coin, avec deux ou trois dames très occupées à dire des riens, et, tout en causant, se met pour la première fois à examiner sérieusement Jacques.

Est-ce la surexcitation de la soirée... ou la hantise de son idée fixe?... mais elle se sent positivement émue. Les yeux sur une glace où se reflète le profil du jeune homme, elle le détaille au travers des légers plumitifs de son éventail!.. Décidément, non! ... elle n'a pas à craindre de désillusions... L'énergique et belle figure de Jacques de la Ferlandière se détache en vigueur sur le fond banal des salons; sa voix lui arrive, grave et bien timbrée, une véritable voix d'homme qui doit savoir commander...

D'ailleurs, les invités auxquels il cause l'écoutent avec une déférence évidente... La petite de l'Abbaye avait bon goût, et comme elle comprend son intervention au buffet de Creil!... Quand on a de pareils amis, on les défend envers et contre tous... Que Victor l'attaque, maintenant!...

A ce moment, arrive un groupe de jeunes gens qui réclament Alberte, pour ouvrir le bal. Mais Alberte se prétend fatiguée... Ce n'est pas étonnant... Elle a dû, dans cette journée, s'occuper de tant de choses!...

—Alors, si vous permettez, Mademoiselle... nous allons faire un peu de musique et nous danserons après...?

—Comme vous le désirez, Messieurs.

Puis, quand ils se sont éloignés, Alberte se lève sous prétexte de veiller sur ses invités, décrit quelques parallèles savantes... et, comme au hasard, au bout de l'une d'elles, se trouve en présence de M. de la Ferlandière. Alors, la comédie commence d'une façon presque instantanée: Alberte a sur ses lèvres comme un sourire presque attristé:

—Monsieur de la Ferlandière, voulez-vous, ce soir, vous réconcilier un peu avec nous..?

—Oh! se réconcilier!.. dit Jacques, en protestant courtoisement.

Alberte avance de quelque pas pour bien choisir son champ de bataille: elle est maintenant debout sous un faisceau de lampes électriques, splendidement éclairée dans sa jeune et forte beauté; et, saisissant cette occasion peut-être unique, elle regarde Jacques bien en face, jouant le tout pour le tout, supprimant les ordinaires préfaces mondaines, lui parlant comme si déjà il y avait un langage de sympathie entre eux deux... comme s'ils devaient se comprendre à demi-mot — les orgueilleux ont de ces illusions, — comme si Jacques eût vécu d'elle, comme elle, déjà, vient de vivre de lui:

—... Osez donc dire, Monsieur de la Ferlandière, que vous ne me détestez pas?...

—Mais, Mademoiselle, pourquoi vous détesterais-je?... fait Jacques, plutôt étonné.

—C'est vrai!..

Et Alberte baisse les yeux...

—Pourquoi me détesteriez-

SAINT-MALO

Les répétitions de la fête de Noël sont commencées. On dit que le morceau tiré du grand compositeur Gounod sera du plus bel effet. On se prépare à dresser les oreilles.

• • •

Mariages

Le 28 octobre, M. Jean Goulet a épousé Mlle Eugénie Mouard, de Saint-Vital.

Le 11 novembre, M. William Gladu a épousé Mlle Anastasie Wasyluck, tous deux de Saint-Malo.

Correspondant.

SAINTE-ROSE DU LAC

On n'entend plus parler d'ici, depuis quelque temps; il ne faudrait pas conclure cependant que tout est mort, si ce n'est le correspondant "Coucou" peut-être? Et pour preuve, les Enfants de Marie, de leur propre initiative ont donné en deux semaines, une soirée de paniers avec cartes, puis une autre de cartes avec loterie de certains objets, qui ont rapporté la jolie somme de $315. Nos félicitations à ces braves demoiselles, ainsi qu'aux paroissiens qui ont répondu si généreusement à leur appel en faveur de la Reine des Cieux qui aura maintenant un magnifique autel dans la nouvelle église.

• • •

Les malheureux bancs qui devaient arriver à la mi-octobre n'arriveront qu'en décembre et retardent par conséquent l'entrée si vivement désirée par tous dans le spacieux édifice érigé par la foi pratique des paroissiens. Promettre est toujours facile, mais accomplir une promesse souvent trop intéressée est parfois plus difficile; c'est bien notre cas.

• • •

Monsieur le Vicaire est revenu bien content de sa promenade chez ses dignes parents à Saint-Boniface. Quelques-uns croyaient même qu'il pouvait avoir été nommé ailleurs; on est si habitué à ce genre ici.

• • •

Ceux qui "battent" encore cette semaine croient qu'ils sont en retard. Personne ne les contredira.

• • •

Le jeune Alfred Allard a été victime d'un pénible accident, au Collège de Saint-Boniface. La roue qui aiguisait son patin lui a emporté le pouce et broyé le bras droit. Il nous reviendra bientôt; il a toutes les sympathies dans son épreuve qui entravera ses études.

• • •

A la soirée de mardi dernier, la "Rou de Fortune" a fait fortune pour l'église. M. Rhéaume, avec ses cinq palettes, n'a pas été aussi heureux que M. le Vicaire, qui avec son unique, a réussi à déjouer Dame Fortune toute la soirée. Monsieur le Maire et Monsieur le Député, avaient réservé leur présence à cette belle fête de famille pour une autre fois.

• • •

Mlle Archambault, après un séjour prolongé à l'hôpital, est revenue parmi nous; nous lui souhaitons une bonne et forte santé.

• • •

Combien Sainte-Rose a-t-elle d'abonnés à la **Liberté**? Trop peu certainement. Si chacun des abonnés en recrutait un autre, quelle bonne oeuvre sociale il ferait et quel service ne rendrait-il pas à la **Liberté**, qui mérite beaucoup plus d'encouragement. Le prix d'abonnement est presque dérisoire. Allons! un peu de zèle pour la cause catholique et française.

M. E. Langevin a des numéros-échantillons de ce journal et est autorisé à recevoir les abonnements.

Guy.

ELIE

La neige et le froid nuisent beaucoup aux patineurs, mais ceci n'empêche pas les demoiselles de venir se dégourdir presque tous les soirs, et nos jeunes gens. qui ne dédaignent pas le beau sexe, d'en faire autant.

• • •

M. Conrad Tourigny est parti pour son "homestead" à Willow Bunch.

• • •

M. Hachem Alarie vient résider dans notre village cet hiver pour faire le commerce de la glace.

• • •

Le club de hockey d'Elie invite cordialement les clubs de Saint-Eustache et de Baie Saint-Paul à venir se mesurer avec eux à Elie, quand bon leur semblera, après un avis de quelques jours.

J'sais tout.

LORETTE

M. le Curé Dufresne recevait la visite de Mgr Dugas mardi.

• • •

Mme Albert Vandal, de Saint Boniface, est en promenade chez ses parents, M. Ferdinand Rho.

• • •

Mlle Laura Thompson, qui était engagé depuis quelques mois chez M. Joseph Landry, est partie pour Saint-Vital.

• • •

M. Ubald Trudeau a fini son travail pour les Soeurs Grises à la Ferme d'Youville.

Papillon volage.

LE PAS

La semaine dernière M. J.-D. Bénard entrait comme commis aux magasins de la Armstrong Trading Co. M. Bénard étant le seul commis, dans le magasin, parlant le français, vend dans chacun des différents départements de ce magasin.

• • •

La nomination pour le maire, les conseillers et les commissaires d'école aura lieu le 14 décembre.

• • •

M. J.-O. Marion partait pour la pêche par le train allant au nord, mercred, Avec lui partaient aussi Arthur Pelletier, L. Ouellette et Harry Robinson.

• • •

M. F.-E. Tourigny a acheté le lot 3, bloc 34, de M. L.-J.-A. Pelletier, de Valcourt, Québec.

• • •

L'assemblée du Cercle Canadien-Français de dimanche dernier était ouverte d'une manière digne des plus grands éloges, par le président, M. P. Caillerier, qui présenta à l'assemblée que les questions personnelles ne devaient pas être traitées par les membres pendant les séances, mais que toutes questions intéressant le Cercle seraient toujours bien reçues. L'exécutif présenta ensuite des comptes à payer. M. E.-M. Joyal proposa qu'une cotisation fut prélevée parmi les membres et offrit $5 pour commencer; M. Joseph Smith seconda en donnant $10. L'enthousiasme fut à son comble. Les suivants donnèrent chacun $5: J.-R. Joyal, G. Joyal, G. Lafontaine, A. Lalonde, Amédée Landry, A. Dupuis, P. Ciullerier; les autres qui donnèrent furent F., A. et M. Flamand, Aurèle Pelletier, P.-D. Leggero, R. Arial, J. Desmeules, Sr. Cette collecte rapporta la somme de $57.

Le Cercle Canadien-Français donnera une partie de Pedro suivie d'une vente de paniers, mercredi le 24 novembre. Il y aura de la musique, du chant et même de la tire.

• • •

M. Joseph Baril arrivait de Big River, Sask., par le train de mardi. Il travaille comme barbier à l'établissement des frères Joyal

• • •

Le secrétaire-trésorier de la Municipalité du Pas, le Dr H.-H. Elliot, a donné sa démission à la dernière séance du Conseil de ville. Son terme expire à la fin de l'année. Il pourrait y avoir une chance pour cette position pour une personne parlant le français et connaissant et parlant la langue anglaise comme il faut. Des soumissions seront demandées sous peu demandant un remplaçant au secrétaire sortant de charge.

• • •

Les trains voyageant sur la ligne de chemin de fer de la Baie d'Hudson commencent à transporter l'acier pour la construction du pont au-dessus des Rapides du Manitou de la rivière Nelson. Une fois construit ce pont sera un des plus beaux du Canada et certainement un des plus difficiles à construire. Ce pont, qui sera suspendu, passe au-dessus d'un courant très rapide et d'une profondeur jusqu'ici inconnue, personne n'ayant pu sonder cet abime.

• • •

Naissances

A M. et Mme J.-D. Bénard, une fille née lundi.

A M. et Mme J.-R. Joyal, une fille née le 18.

A M. et Mme P. Provencal, une fille née la semaine dernière.

• • •

M. Pierre Rocher et sa famille arrivait de Saint-Brieux, Sask., par le train de samedi. C'est son intention de passer l'hiver dans nos parages.

• • •

M. Edmond Gusbin, de Lampman, Sask., arrivait mardi avec l'intention bien arrêtée d'aller s'établir sur les terrains de la rivière Carotte. Il attend de ses amis qui doivent venir le rejoindre sous peu.

• • •

M. J.-B. Godin revenait jeudi accompagné de Mme Godin. son épouse. C'était le but de ce voyage pour une direction inconnue de la semaine dernière.

D.-F. de Tremaudan.

DELORAINE

L'hiver nous est arrivé le 7 novembre avec un beau manteau de quelques pieds d'épais. Adieu les autos! Personne ne songe à les revoir cette année, car depuis le 7 la neige ne cesse de s'accumuler.

• • •

L'été de la Saint-Martin nous amenait — le 11 novembre — M. le Curé de Dauphin, M. l'abbé J.-A. Halde. Je dis "nous amenait", mais pas ici, car M. le Curé de la paroisse fut obligé d'aller au-devant de lui à 10 milles d'ici. Le train du C. N. R. était au repos dans la neige, depuis veille au soir. Les chevaux sont encore commodes, même pour arriver plus vite que le train. Mais ne médisons pas du C. N. R.; le train fonctionne régulièrement 6 jours par semaine. . en temps

• • •

Mardi soir le 23, une foule nombreuse se pressait à la porte de la salle d'opéra à Deloraine. Une soirée de paniers donnée pour l'église catholique, avec un beau et long programme, attirait cette foule L'humble profit de $180 net est encore bien satisfaisant quand on sait que six jours par semaine on se fait accoster par une dame de la Croix Rouge, une autre pour le Fonds Patriotique, une troisième pour le Fonds Belge, une quatrième, cinquième et sixième pour les cinquante différentes églises. Quelques femmes se sont bien dévouées et ont même fait plus que leur devoir: ce sont Mmes Flynn et Arnould; aussi Mlles Marg. Van Elslander et M.-L. Halde. Un merci: on leur doit.

• • •

Pour la première fois un de nos bons Métis de Fish Lake s'est décidé cette année à passer la charrue à travers sa terre vierge. Hier il apporta sa récolte au moulin: 35 minots de blé qui lui rapporteront quelques poches de farine. C'est le commencement, souhaitons que cela se continue parmi ces familles, qui autrement vivent bien misérablement. La terre a toujours été et sera toujours le trésor de l'homme.

Salem.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Mariages

Quelques-uns de nos jeunes ont prévenu les avents dans leur louable ambition de fonder de nouveaux foyers. Octobre avait vu M. Achille Roy unir sa destinée à Mlle Eugénie Marion; et notre boulanger Nestor Lemire unir la sienne à Marie-Anna Roy, soeur d'Achille.

Novembre a voulu garder sa place de bon premier. Voyez:

Le 4 novembre François-David Boire, de Marble Ridge, Man., vient chercher une compagne à Saint-Jean-Baptiste, dans la personne de Mélina Bérard.

Le 16 novembre, Ulric Marion suit le bon exemple de sa soeur Eugénie, mentionnée plus haut, et choisit Angelina Asselin pour faire face aux éventualités de la vie.

Le 23 novembre — dernière semaine avant le temps prohibé — un autre coup de filet: Alexandre Baril s'y laisse prendre avec Blanche Plamondon; et Josaphat Marion fait de même avec Laura Hérie.

Bravo, les jeunes. Que le bonheur chrétien et la prospérité répondent à votre courage!

• • •

Baptêmes

1 novembre: Joseph-Alexandre-Toussaint, fils de Léonard Sabourin et Eugénie Baril.

7 novembre: Madeleine-Agathe, fille de Paul Antaya et de Olivine Ricard.

15 novembre: Marie-Marcelline-Germaine, fille de Willie Roy et Amanda Lafond.

15 novembre: Marie-Cécile-Joséphine-Gertrude, fille de Télesphore Fillion et Anna Baril.

24 noevmbre: Marie-Adèle-Laura, fille de Josaphat Bérard et

M. l'avocat Delorme, de Win-

Rose-Anna Marion.

Félicitations et souhaits!

• • •

Monsieur le Curé s'est absenté mercredi pour aller donner une conférence sur les Caisses Populaires aux jeunes gens du Cercle Langevin de Saint-Boniface.

• • •

L'hiver est lent à prendre—soit dit sans l'ombre d'une plainte.

BENARD

Il y a quelques semaines M. et Mme L. Brunelle, accompagnés de M. et Mme Lambert, d'Elie, se rendirent à Fannystelle, où ils furent les hôtes de M. et Mme Mollot.

• • •

nipeg, était de passage ici ces jours derniers.

• • •

M. et Mme Ferdinand Moreau, ainsi que M. et Mme Wilfrid Moreau, de Saint-Eustache, étaient en visite chez M. et Mme L. Brunelle, lundi dernier.

• • •

M. et Mme Florent Girard et Mlle Girard sont allés passer quelques semaines de vacances chez leurs parents et amis de Sainte-Anne des Chênes.

• • •

Mlle Eva Girard nous a laissée depuis quelques semaines pour Saint-Malo, où elle continuera ses études au Couvent dirigé par les Révérendes Soeurs de Notre-Dame des Missions.

Fleur d'Exil.

COLONISATION

Le printemps dernier nous avons pétitionnés auprès du gouvernement fédéral lui demandant d'ouvrir à la colonisation le Township 21, Rang 17, la moitié du Township 21, Rang 16 et la moitié du Township 22, Rang 17, du pied de la Riding Mountain à six milles de Laurier, et nous avons eu pour réponse que ces terrains étaient réservés pour le bois (timber reserve).

Cette réponse est très logique, mais sur une distance d'à peu près 25 milles longeant la montagne, par une largeur de huit milles, il n'y a plus que des souches, du bois de chauffage et quelques épinettes qui un jour ou l'autre seront détruits par le feu. Le bois de construction ayant été coupé depuis plusieurs années, ces terrains attendent le colon qui en ferait de jolis champs de blé et remplacerait le cerf et l'orignal par de beaux troupeaux d'animaux.

Ces quadrupèdes à courte queue peuvent aisément déménager plus avant dans la montagne pour faire place aux premiers.

Cette contrée étant abritée par la montagne, serait la meilleure de notre vallée. Le sol étant de première qualité et arrosé par de jolis cours d'eau, cela permet au foin naturel d'être en assez grande quantité et aussi la faible distance des chemins de fer et des villes.

Ainsi tous ces avantages sont entre les mains du gouvernement, et il n'a qu'à ouvrir ces terrains et le public en général serait satisfait, d'autant plus que le moment est propice puisqu'on nous crie de tous côtés "back to the land" et que la misère est un peu partout. Alors il y aurait une couple de cents familles qui pourraient s'établir avec la perspective d'un avenir plus souriant.

Si tous les terrains des spéculateurs, et combien de terres du gouvernement, étaient donnés comme "homesteads" aux environs de Laurier, il y aurait de la place pour cinq cents familles.

L'étranger de passage ici, voyant tous ces beaux terrains vacants, nous demande comment il se fait que le sol étant de si bonne qualité, ces terrains ne soient pas cultivés.

"Eh bien, Monsieur, lui répondons-nous, M. Chose et Co. en ont 10 à 12 mille acres; d'autres de 1 à 2 mille acres, etc., et ils veulent vendre tout d'un bloc à d'autres spéculateurs, bien entendu".

Alors c'est toujours la même histoire. Il y a à Laurier de la colonisation à faire, mais il nous manque la chose principale: des "homesteads". Que le gouvernement dise oui, et la chose marchera toute seule.

P. Trottier.

LES ATROCITES ALLEMANDES

Paris, 25. — Le "Temps" publie la nouvelle suivante, venant de Genève:

"Le conseil de guerre suisse a condamné, comme espionne au service de l'Allemagne, à un mois de prison et à 1,000 francs d'amende, la nommée Marie-Thérèse Le Philipponnat, Française native de Cahors.

"Elle a raconté devant le conseil de guerre qu'elle avait été arrêtée à Lille par les Allemands et conduite à Anvers, où on la menaça de maltraiter sa famille si elle se refusait à pratiquer l'espionnage.

"La prisonnière a déclaré qu'une école d'espionnage, aux nombreux élèves, avait été établie à Anvers.

"Elle fut envoyée, dit-elle à Leopoldohoehe, où elle reçut les instructions du lieutenant Michel, juge du district.

"Elle fut envoyée ensuite dans le nord de la France. A Cherbourg, elle fit la connaissance d'officiers. Enfin, elle se rendit en Angleterre et transmit par lettre des informations sur les mouvements des armées françaises et belges et sur les bases des sous-marins français.'

DESASTRE MARITIME ALLEMAND

Londres, 24. — Venant après la nouvelle que 25 nouveaux sous-marins anglais ont pénétré la semaine dernière dans la Baltique en passant par le Cattegat, une dépêche de Rotterdam au "Daily Mail" dit qu'un dreadnought allemand, du dernier modèle, a heurté vendredi dans la Baltique une mine sous-marine et a coulé. Tous les membres de l'équipage ont été sauvés sauf trois qui ont péri dans les flots.

On croit dans certains milieux de Londres que c'est un des nouveaux sous-marins anglais du type "E" et non une mine sous-marine qui a coulé le dreadnought.

---

vous?.. Je ne suis pas responsable des usines...

—Et quand même, Mademoiselle..?

Une seconde fois, les yeux d'Alberte s'attardent sur Jacques comme pour solliciter une explication...

—... Certainement, Mademoiselle, vous avez le droit d'aimer l'usine, comme moi le devoir d'aimer la terre... Et même, c'est précisément pour vous prouver que nous pouvons vivre en bons amis, les uns à côté des autres, que je suis ici ce soir!

—Vrai?..

Et le visage d'Alberte semble s'éclairer d'un bonheur inattendu...

—Nous pouvons vivre en bons amis?...

—C'est mon plus grand désir.. répond simplement Jacques.

Et Alberte, tout bas, comme si elle faisait déjà une confidence:

—Monsieur de la Ferlandière.. j'emporte avec reconnaissance vos derniers mots en moi, pour les savourer ce soir, demain, loin de la fête. Ma crainte affreuse était d'habiter désormais dans un pays où nous serions haïs de tous... où nous n'aurions même pas l'espérance d'une sympathie. Vous m'assurez le contraire... Laissez-moi vous dire au nom de mon père à quel point je vous en remercie!...

Et Alberte était réellement belle en prononçant ces mots, belle d'une beauté touchante... de la beauté de la femme qui ne veut pas de haine autour des siens, qui mendie un peu d'amour, s'estimant pauvre de tout si elle doit vivre sans lui.

—... Voyez-vous, Monsieur de la Ferlandière, continue Alberte d'une voix très contenue, à peine arrivée au Val, j'ai fait un beau rêve: celui d'empêcher le pays d'être divisé à cause de nous; ce rêve, je le réaliserai certainement, car je suis sûre à cette heure que vous ne refuserez pas de nous y aider.

—Mais tous Mademoiselle, nous ne désirons que cela...

—Non, tous ne le veulent pas ou ne le peuvent pas autant que vous... Donc, je vous regarde comme un allié... comme mon allié!

—Certainement... répond Jacques, un peu étourdi de tous ces coups en pleine poitrine.

—Alors, je réponds de tout... Vous êtes la Terre... je suis l'Usine... Rien dans le pays ne peut se décider sans nous. D'ailleurs.. nous en recauserons... Dansez-vous?..

—Oui, Mademoiselle...

—Invitez-moi donc pour la première valse!

Et elle part vers un groupe qui l'attend avec impatience autour du piano. Mais, en quittant M. de la Ferlandière, l'éventail d'Alberte s'attache encore vers lui en un geste d'au revoir.

Jacques n'eut pas beaucoup de loisir de rester seul pour réfléchir à la conversation d'Alberte; sa soeur, qui passait avec des amis, s'arrête en riant devant lui:

—Tu sais, mon petit frère, tu auras au moins cinq duels ce soir... et autant demain!...

—Ah! et pourquoi?...

—Mais Mlle Harmmster n'a des yeux que pour toi!...

—Nous causions usines...

—Elle te convertit?..

—Non... mais elle me paraît avoir des intentions vraiment bonnes, cette petite...

Tout de suite, Jeanne se cabre:

—... Bonnes intentions!.... D'abord, l'enfer en est plein, mon cher!... Et puis, tu sais, gare!.. elle a ce soir une beauté diabolique, cette juive-là.

—Oh! sois tranquille...

—Pas tant que je voudrais... répond Jeanne, taquine..

A ce moment, quelques jeunes gens demandèrent du silence: on allait déclamer plusieurs morceaux avant le bal...

Il est difficile d'empêcher une poule de pondre son oeuf, et un intellectuel d'extérioriser sa pensée, surtout devant une assemblée d'apparence select, dont les applaudissements feront brûler devant sa vanité un encens plus délicat, plus grisant que d'habitude. Quelques poètes commencèrent donc à dire les morceaux du jour: vers étranges, poésies décadentes, symptômes d'une société plus décadente encore, où la sensation est la règle de tout, la sensation fouillée, torturée, pour en faire jaillir qeulque chose d'inconnu et de mauvais, ou de simplement incompréhensible à tous ceux qui n'ont pas reçu un coup de marteau au bon endroit.

La soirée littéraire débuta par une ode de ce dernier genre que dit sérieusement un pauvre petit prêtentieux qui montrait le fond de sa gorge à force d'articuler. Cette poésie, d'une compréhension plutôt difficile, s'intitulait:

Le roi vieux (1)

—"Nuit
vaine
ombre pâlie
ailée de bleu...
J'ai froid! du feu! du feu! du feu!"
—"Bravo, bravo, bravo, mon maître!"
—L'esclave, à toi, chante **ma peine.**
Opium? Haschich? Tabac, Bétel?
—Haschich, mon maître
...Parcheminé, ceints de bûchers,
Un poisson d'or ailé de bleu,
Un corps couché d'imperator,
Les pieds aux poings, les mains au nez,
Vingt yeux vitreux — un regard mort."
—"Hi, hi, poète! poète!
O joie! — quel devoir de pittoresque!

—"C'est tout, mon maître."

—"C'est peu, c'est fort...
Foin des **brumes** enfin! à bas leurs frustres fresques!
Quoi qu'on dit, la Couleur c'est bien joli tout de même!.
Et c'est joli toujours et c'est joli quand même!
Et puis foin des rêveurs, distillateurs d'ennui.
Vraiment!
Leurs chants,
Ouït-on jamais de p'tites vieilles gueuses de folies telles?
—A nous la Fresque à forte haleine, à nous les cris!"

—"A toi, mon maître!
Ether? Opium? Haschich!Bétel?"
L'incendie a levé son panache en pleins cieux,
Sa flamme s'est gelée au creux froid du ciel sombre,
Et du Royaume on monte, on monte, on monte, on monte,
On s'écrase en pleurant vers mon bassin d'or bleu.

On m'écrase! —

"Hé! c'est moi! Moi, le Roi!
—"Merci à nous!"—"J'ai soif!"
—"Merci à nous!"—J'ai froid"!
—"Tiens, bois et chauffe-toi...
—"Pourquoi forhuir du cor?
—"Qui appelle mes dogues!
Je ne suis pas mort....
On marche sur mon corps....
Qui s'étend sur mon corps?....
—"Ta gorge, Roi, ta gorge!
Lampe ce glouglou d'or. . . .
. . . .
—"Tonnerre! qui m'a fait boire un plein broc de fonte.
C'est trop! traître!—Ah! Damneur!.....
—L'enfer! la grande forge!
O mon... palais... éteint... orné.. de neige.. et d'ombre.!
. . . . nuit!"
—"A nous la Fresque à forte haleine, à nous les cris!"

(1) De M. Paul Fort.

Quand ce fut fini, il y eut des petits gloussements d'approbation comme en poussent les profanes à la fin de certains morceaux d'imitation ultra-wagnérienne.

Victor eut pourtant le courage de son opinion:

—C'est fou!... murmura-t-il à sa nièce.

Alberte répondit par un geste opportuniste qui semblait dire:

—Que voulez-vous que cela me fasse!...

Mais un jeune homme donne particulièrement sur les nerfs de Jeanne de la Ferlandière, une batailleuse à ses heures.. Accoudé au piano, il attend négligemment son tour; avant même qu'il ouvre la bouche, Jeanne s'est penchée vers son frère:

—... Je parie que ce pontife-là va nous réciter un morceau encore plus exaspérant!.. Regarde-le, Jacques!... Promène-t-il des yeux assez blancs!... sa mèche est-elle assez fatale!... Et ces mains flasques!... Mon cher, heureusement qu'il y en a d'autres pour lier le joug au front des boeufs de labour... Tiens, il va commencer!... il commence!... c'est commencé!..

Et, toujours debout au coin du piano, le bras replié sur le meuble, ses yeux navrants levés vers les moulures du plafond, bien en face d'Alberte, dont évidemment il recherche le suffrage, le pâle esthète commence:

Maintenant, j'ai revu les moissons oubliées,
Et, dans la paix des soirs pleins de saines senteurs,
Les rudes moissonneurs, près des gerbes liées,
Croisant leurs bras avec des gestes de lutteurs.

Maintenant, j'ai revu les forêts et les plaines,
Et j'ai marché dans les pâturages herbeux;
Ma gorge a respiré les puissantes haleines
Qui montent du sol roux blessé par les grands boeufs.

—C'est pour toi, mon cher, murmure Jeanne derrière son éventail... Alberte a dû lui commander ce petit poulet-là!... Vrai... elle a toutes les attentions, cette jeune fille!...

Mais l'esthète continue d'un ton de plus en plus déliquescent, comme si ses lèvres complètement découragées eussent laissée couler un lamentable sirop de gomme.

Mais, comme un empereur parmi les foules viles,
Je suis passé dans la campagne, indifférent;
Car toujours, en mon coeur, l'impur amour des villes
Chantait plus haut que la forêt et le torrent.

Dans les routes des bois et dans les fraîches sentes,
Les augustes frissons des vieux arbres hautains
Ne me faisaient songer qu'à des robes absentes,
Et les ciels me faisaient régretter les satins!...

Quand un vent balsamique arrivait des vallées,
J'avais des souvenirs pervers de parfums lourds;
Et les soleils épars dans les nuits constellées
N'étaient pour moi que des bijoux sur du velours.

(A suivre)

TOUTE PERSONNE DE COEUR ET QUI A LE SOUVENIR DES SIENS SE DOIT DE GARDER LA PHOTOGRAPHIE DE SES DEFUNTS, DE CEUX QUI LUI FURENT ATTACHES PAR LES LIENS DE L'AMITIE ET DU SANG. QUE DE FOIS N'AVEZ-VOUS PAS DESIRE UN PORTRAIT A L'HUILE SOIT DE VOUS-MEME, SOIT ENCORE DE CEUX QUE VOUS CHERISSEZ—UN SOUVENIR DURABLE, UN SOUVENIR QUI VINT VOUS RAPPELER CES COEURS AFFECTUEUX D'AUTREFOIS, CES FIGURES CHERIES MAINTENANT DISPARUES POUR TOUJOURS.

EST-IL UN ETRE HUMAIN QUI N'AIT POINT CE DESIR ET DONT LE COEUR NE BATTE POINT D'EMOTION QUAND DANS L'ALBUM DE FAMILLE, SELON LA BONNE COUTUME DE NOS FAMILLES, IL REVOIT LA FIGURE DE CEUX QU'IL A AIMES.

LA "LIBERTE" A CONCLU AVEC UNE GRANDE COMPAGNIE UN CONTRAT EN VERTU DUQUEL TOUS SES LECTEURS POURRONT SE PROCURER UN MAGNIFIQUE PORTRAIT FINI A L'HUILE ET ENCADRE DE LEURS PERES, MERES, FRERES, SOEURS, ENFANTS, AMIS DE COEUR ET FIANCES OU FIANCEES.

Voici ce que nous vous offrons

Un portrait-peinture fini à l'huile

Un magnifique portrait-peinture en **BRUN PHOTOGAPHIQUE** ou en **NOIR ET BLANC**,—soulignant d'une façon étonnante les traits de la personne, — rendant le moindre détail avec la fidélité de la vie, — vous émouvant par la ressemblance atteint, — créant de nouvelles sensations par l'appel direct qu'il fait à de plus hautes émotions, — tel est ce magnifique **PORTAIT-PEINTURE FINI A L'HUILE EN BRUN PHOTOGRAPHIQUE (SEPIA) OU EN NOIR ET BLANC.**

Ces portraits en **BRUN PHOTOGRAPHIQUE** ou en **NOIR** et **BLANC** ne doivent pas être placés dans la catégorie des portraits ordinaires, appelés reproductions photographiques; mais c'est quelque chose de tout à fait nouveau, de vraiment artistique, un vrai travail d'un maitre artiste.

Tous les experts s'accordent à reconnaitre que le fameux **PORTRAIT-PEINTURE FINI A L'HUILE** en **BRUN PHOTOGRAPHIQUE** ou **BLANC** et **NOIR**, photographie agrandie, dont des milliers ont été faits, est d'une beauté, d'un fini, d'une technique et d'une expression qui défient toute critique. "**ŒUVRE D'ART**" et "**PLUS BEAU QU'ON NE SAURAIT DIRE**" ont souvent été les remarques qu'a fait jaillir ce merveilleux procédé.

Gardez un Souvenir des Votres

Tout abonné à notre journal a droit à un magnifique, à un merveilleux

PORTRAIT FINI A L'HUILE ET ENCADRE

Nos Cadres Artistiques

Riches et Magnifiques, allant naturellenent au portrait peinture mettant parfaitement en relief le portrait-peinture, ils sont de Noyer Circassien, Acajou, Doré et Mission. Ce portrait-peinture encadré vous arrive en un seul paquet, tout-à-fait fini, prêt à être suspendu dans la meilleure de vos chambres, sans autres frais, sans aucun besoin de cordes ou de chaines. Voici notre offre. Dites seulement si vous préférez le Brun Photographique ou le Blanc et Noir et quel genre de cadre.



Fait de n'importe quelle photographie en votre possession: cabinet, instantané (snap shot), sur zinc, en groupe ou seul. Ce nouveau PROCEDE est artistique et merveilleusement beau, vivant, ne s'effaçant point et durant toujours. Cadre complet—grandeur 12½ par 15½ pouces. La "Liberté" GARANTIT à ses lecteurs toute satisfaction.

Envoyez-nous IMMEDIATEMENT les photographies que vous voulez faire agrandir et finir à la main, encadrer avec goût et richement, absolument comme le portrait à l'huile de haut prix. **LA LIBERTE RAPPELLE A SES LECTEURS QU'ILS ONT ENFIN L'OCCASION PEU COUTEUSE DE GARDER DES ETRES QUI LEUR SONT CHERS.** ***N'HESITEZ PAS UN MOMENT. AGISSEZ IMMEDIATEMENT.*** Le temps que durera cette offre est limité.

IMPORTANT AVIS

Nous avons conclu des arrangements avec la AMERICAN CONVEX CO., INC. de New York, au nombre des plus grands fabricants de protraits du monde entier, en vertu desquels tous les lecteurs de notre journal dont l'abonnement sera en règle pourront se procurer ce merveilleux portrait-peinture au prix très minime de une piastre et demie.

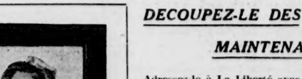
Les magnifiques portraits-peintures en BRUN PHOTOGRAPHIQUE et NOIR ET BLANC finis à l'huile que recevront nos lecteurs ne se peuvent obtenir pour moins de $5.00 chacun. Comme question de fait, les agrandissements coûtent aujourd'hui beaucoupplus.

Ouvrez votre vieil album de famille; regardez les photographies qui se trouvent sur vos murs; peut-être dans une valise qui se trouve ignorée dans un coin de votre demeure, trouverez-vous la photographie d'un défunt ou d'un vivant qui vous est cher. Enveloppez-la et envoyez-la nous. Nulle photographie n'est trop petite ou trop vieille pour notre nouveau PROCEDE qui fait ressortir chaque trait, supprime tout ce qu'il peut y avoir d'obscur dans l'original et fait de la reproduction et de l'agrandissement un véritable chef-d'oeuvre du portrait-peinture. Le résultat vous surprendra et vous sera un plaisir. Ne tardez pas à donner votre commande car cette offre toute spéciale à nos lecteurs n'est que pour un temps limit/.

CECI EST LE COUPON

Pour ces merveilleux portraits-peintures artistement encadrés.





DECOUPEZ-LE DES MAINTENANANT

Adressez-le à La Liberté avec la photographie que vous aurez choisie, et sur le dos de laquelle vous écrirez distinctement votre nom et votre adresse. Dites si vous voulez le magnifique BRUN PHOTOGRAPHIQUE ou le BLANC ET NOIR et si vous disirez le cadre CIRCASSIEN, ACAJOU, MISSION ou DORE. Ajoutez-y le montant nécessaire pour couvrir les frais d'empaquetage, d'envoi, de douane, à savoir: une piastre et demie.

Ci-inclus le montant de .... et .... coupons avec ma photographie que je désire faire agrandir, reproduire et encadrer 12½ par 15½, prête à être placée au mur.

Je veux que le fini soit ____________

Pour le cadre je veux ____________

Nom ____________

Adresse ____________

IMPORTANT: Cette offre ne vaut que pour nos lecteurs dont l'abonnement n'est aucunement arriéré, c'est-à-dire dont l'abonnement est payé jusqu'en 1916. Tous ceux-là qui règleront les arrérages dus et se mettront en règle pour jusqu'en 1916 auront droit au même privilège.

SAINT-BONIFACE

Sépultures

26 novembre. Marie Tremblay, épouse d'Etienne Dupéré, âgée de soixante-seize ans.

26 novembre. Clara Brown, décédée à l'hôpital à l'âge de trente-sept ans.

27 novembre. Moïse Goulet, âgé de dix-neuf ans.

• • •

Baptêmes

27 novembre. Marguerite-Blanche, fille de Georges Cole et de Marie Peppin. Parrain et marraine: Georges Peppin et Marguerite Peppin.

28 novembre. Paul-Aimé, fils d'Arthur Poliquin et de Marie-Rose Lacasse. Parrain, Vigor Rho; marraine, Alice Sweeney.

28 novembre. Joseph-Paul-Timothée-Alphonse, fils d'Alphonse Chabot et de Diana Paradis. Parrain, Timothée Lebel; marraine, Elmire Laliberté.

28 novembre. Joseph-Albert-Lucien, fils de Alphonse Lachance et de Joséphine Paul. Parrain, Alexis Pinvidic; marraine, Clara Lachance.

CHEZ LES ARTISANS

Les Artisans Canadiens-Français ont eu leur réunion mardi dernier dans les salles de l'Union Canadienne. La partie de cartes donna le résultat suivant: Prix des Dames offert par Mme Desgagné, mérité par Mlle A. Bélanger; prix de consolation, Mlle M.-J. Bérubé. Prix des Messieurs offert par M. le secrétaire Sabourin, mérité par M. Hercule Préfontaine. Prix de consolation: M. Amédée Pelletier. Il y eut tire, chant, etc.

La prochaine réunion aura lieu le 14 décembre.

MARIAGE

Le 24 novembre dernier était célébré à Saint-Boniface, dans l'oratoire de l'Archevêché, le mariage de M. Adolphe Joubert, de Saint-Pierre Jolys, Man., et Mary Copeland, originaire de Liverpool, Angleterre. Garçon d'honneur, Olivier Joubert; fille d'honneur, Mlle Godin, d'Emerson. Le célébrant était le Rév. Joseph-Victor Joubert, de l'archevêché.

UNION CANADIENNE

Résultat du dernier tournoi de Casino: 1er prix, A. Kéroack; 2nd prix, François Beaulieu; 3me prix, Jules Couture.

• • •

Holà! messieurs les amateurs du patinage. Aiguisez vos patins. Car l'Union Canadienne aura son patinoir cet hiver. Elle offre à ses membres tous les amusements possibles. Grâce au bon concours du frère Joseph, directeur de l'Académie Provencher, les membres de l'Union Canadienne pourront tous les soirs, excepté le vendredi, s'en donner à coeur joie. Deux heures de patin, de huit à dix heures, cela devra contenter même les plus gourmands. Et le prix d'admission? Cinquante sous! Une bagatelle de contribution qu'on est prié de remettre à notre illustrissime et très affectionné président, — dans de pareilles circonstances, va sans dire, — du Comité des Jeux.

• • •

L'Union Canadienne aura son équipe de hockey. Le choix des joueurs relèvera d'un comité de trois soi-disant experts. Il sera sous la direction de Mtre Papineau, — pas Louis-Joseph, (ce dernier a quitté la circulation depuis quelques décades). Philosophes, sachons nous contenter de ce que les dieux veulent bien nous laisser.

A leur prochaine réunion, les directeurs décideront si oui ou non l'on doit hisser au mat le drapeau de l'Union Canadienne pour célébrer l'entrée de Jutras dans nos rangs.

• • •

La pédagogie vient de se joindre à nos rangs en la personne de M. Camille Fournier, professeur à l'école Provencher.

• • •

La gloire littéraire descend lentement sur l'Union Canadienne. On annonce pour bientôt la première édition en huit volumes et demi du célèbre ouvrage de notre ami Raymond. Cela s'intitulera "Petit traicté des échardes". En son purisme inconscient, Monsieur le président prononce 'chappe''. Voici quelques-uns des sous-titres: "De l'extraction des échardes en jouant au Casino"; "De la substitution des échardes aux poils de la main"; "De l'assujettissement et de la consolidation des échardes à l'intérieur de la peau"; "De l'exploitation engueulante des échardes"; "De l'opportunité de l'autorisation par les autorités du port de gants par les joueurs de Casino", etc. Le demi volume, complétant l'ouvrage, raconte les expériences personnelles de l'auteur dans le maniement des échardes. Il est accompagné de plusieurs eaux-fortes. Notons surtout un portrait en pied et en cap de l'auteur ainsi que de ses descendants jusqu'à la dix-huitième génération.

• • •

Le président du Comité des Jeux annonce l'achat prochain d'un matelas de lutte. Enfin, il pourra se reposer.

• • •

A la dernière assemblée du bureau de direction, le président s'est par son éloquence conquis les applaudissements du docteur Laurendeau. Bravo, M. le président.

• • •

Permis est donné par l'Union Canadienne de s'approvisionner moyennant rétribution, de cigares, cigarettes, tabacs, etc., au magasin de l'Union.

SACRE-COEUR

Jeudi dernier, 25 courant, à l'occasion de la Sainte-Catherine, les Enfants de Marie — qui sont encore loin de l'âge où elles devront la coiffer — ont fait passer une soirée délicieuse à une nombreuse assistance — la grande salle de l'école était comble — en interprétant, d'une façon vraiment artistique, la charmante et comique pièce qui a pour titre: "Le Laquais de Madame" et dont le programme suit:

Programme

Piano Solo: "Rigoletto", Liszt. — Mlle A. Dostert.

Comédie: "Le Laquais de Madame".

I Acte.

Personnages: Mme Jourdain, Mlle T. Hamel; Angélique et Marianne, ses nièces, Mlles B. Olivier et S. Chauvière; Dorine, servante, Mlle A. Patenaude; Mlle Desrameaux, bel esprit, Mlle A. Richard; Madame Organte, revendeuse à la toilette, Mlle Ant. Patenaude; Madame Orgon, amie de Madame Jourdain, Mlle J. Turcot; Nana, sa fille, Mlle C. Pomerleau; Suzanne, Mlle A. Patenaude.

Solo de Violon: "Sérénade", Schubert. — Mlle D. Cooper.

II Acte.

Choeur: "Le Vin des Gaulois", Gounod. — La Chorale.

III Acte.

Chant final: "O Canada".

Il est inutile de dire que cette soirée, où le rire a régné en maître, a été un véritable succès; il suffit de dire tout simplement qu'elle a été une "Soirée du Sacré-Coeur".

Comme mérite il faudrait que je nomme tous les personnages de la pièce l'un après l'autre, car toutes ces demoiselles se sont acquitté de leur rôle dans la perfection avec un naturel digne de tout éloge.

Mlle A. Dostert, qui tenait le piano, a exécuté comme ouverture "Rigoletto" avec sa maestria habituelle d'artiste.

Mlle D. Cooper, élève du professeur C. Couture, nous a tenu sous le charme de son archet dans sa brillante exécution de la "Serenade" de Schubert, et après un rappel avec "Souvenir", de Dradla. Toutes nos félicitations au Professeur Camille Couture, car, chaque fois qu'il nous présente une de ses élèves, c'est une nouvelle artiste qui se révèle.

Monsieur Poitras, le dévoué et habile maître de chapelle du Sacré-Coeur, nous a enthousiasmé avec sa chorale dans "Le vin des Gaulois" et, après rappel, dans "Le Chapeau de Paille". Bravo pour la chorale du Sacré-Coeur!

Monsieur le Professeur J.-E.-R. Pépin, organiste du Sacré-Coeur, a tenu le piano pour les choeurs avec son talent bien connu.

Merci à tous pour tout le plaisir qu'ils nous ont procuré et merci pour l'école qui a bénéficié de ce grand et légitime succès.

A quand la prochaine?

• • •

Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg

N'oubliez pas que son prochain Concert-Boucane doit avoir lieu dans les Salles de l'école du Sacré-Coeur, coin des rues Bannatyne et Lydia, le lundi, 6 décembre, à 8 heures du soir.

Le prix d'admission n'est que de 25 sous, qui procurera non seulement l'avantage de distribution de rafraîchissements, sandwich, tabac, cigares et cigarettes, mais le grand plaisir d'entendre une attrayante conférence faite par Monsieur H. Lacerte, avocat, et ensuite le patriotique but de se réunir et de se compter pour que les aspirations communes ne s'en aillent pas en fumée comme les rêves que l'on pourrait former dans un simple Concert-Boucane.

Tous le comprendront et n'oublieront pas le rendez-vous du lundi 6 décembre à 8 heures du soir, dans les salles de l'école du Sacré-Coeur, où le mot d'ordre sera "Amitié et fraternité'.

• • •

Ne peut pas assez le louer. "Je crois qu'il est presque temps pour moi de faire ce que je crois être mon devoir et c'est de vous écrire pour vous dire ce que je pense de votre Novoro", écrit Mme Jas. B. Poirier, Bourgeois, N.-B., Canada. "Je dois dire que c'est un grand remède, de fait, je ne puis pas assez le louer. J'en ai pris moi-même et je sais ce que je dis."

Des milliers de personnes ont témoigné des mérites de ce vieux remède herbeux que le temps a éprouvé. Il est en usage depuis plus de cent ans. Il n'a été que très rarement annoncé dans les journaux. La connaissance de ses mérites s'est répandue de village en village dans le monde entier.

Le Novoro du Dr Pierre ne peut pas être obtenu dans les pharmacies. Des agents spéciaux le fournissent au public ou vous pouvez l'obtenir directement du laboratoire des fabricants, le Dr Peter Fahrney and Sons Co., 19—25 So. Hoyen Ave., Chicago, Ill., E.-U. d'A.

LES FRANCAIS EN SERBIE

Seuls des Alliés à y combattre

Salonique, 25. — Les seules troupes des forces alliées dans les Balkans, qui, jusqu'ici, ont pris part aux opérations sont les troupes françaises. Les engagements auxquels elles ont été mêlées et les positions qu'elles occupent actuellement témoignent de l'énergie déployée par le général Sarrail en face d'une situation presque désespérée. Les preuves ne manquent pas aussi de la détermination avec laquelles les généraux, qui sont sous ses ordres, ont attaqué un ennemi supérieur en nombre, dans une contrée montagneuse, en présence de difficultés toutes spéciales. Sans attendre que toutes ses troupes aient été transportées en Serbie, au fur et à mesure que chaque détachement arrivait sur les lieux, le général Sarrail prenait immédiatement l'offensive. Son but principal était d'aller au secours des Serbes en se frayant un chemin jusqu'à l'endroit où ils offraient à l'ennemi une résistance désespérée dans le col de Babuna, avant que l'armée serbe ne soit obligée de céder devant le nombre supérieur de ses ennemis et ne soit dans l'impossibilité de se joindre aux Français.

A un moment il ne s'en fallut que de 15 kilomètres que cette jonction ne s'opérât. Elle ne put se produire, et la responsabilite de cet échec ne retombe ni sur les Serbes ni sur les Français, mais plutôt sur l'enchainement des circonstances qui fit que nos troupes n'arrivèrent dans les Balkans que quand l'armée serbe était déjà épuisée.

LA GUERRE ET LES NEUTRES

La Suisse a déjà dépensé 225 millions de francs pour garder sa neutralité

Berne, 19. — A la fin d'octobre la Suisse avait dépensé 255,000,000 de francs pour garder sa neutralité. Ces chiffres sont donnés dans un rapport officiel qui vient d'être publié sur les dépenses exigées par la mobilisation de l'armée et l'entretien de cette dernière.

LES SOUS-MARINS ANGLAIS

Une nombreuse flottille parvient à pénétrer dans la Baltique

Copenhague, 24. — On explique l'activité navale récemment déployée dans le Cattégat par le passage dans la Baltique d'une flottille de sous-marins anglais, diversement estimée entre 10 et 25 navires.

D'après les bruits qui courent, une puissante escadre servit de convoi aux sous-marins jusqu'à l'entrée du Cattégat jusqu'au nord de la côte de Jutland.

Là, les gros navires s'arrêtèrent, mais les contre-torpilleurs accompagnèrent les sous-marins jusqu'au large d'Elsinore; à partir de ce point les sous-marins se dirigèrent seuls vers la Baltique.

JOFFRE ET L'EMPRUNT FRANCAIS

Paris, 25. — Le général Joffre a adressé aujourd'hui à l'armée française l'ordre du jour suivant:

"La France émet aujourd'hui, 25 novembre, un grand emprunt destiné à lui fournir les fonds qui sont nécessaires à la défense nationale. Tous les appels qu'elle a adressés depuis le début de la guerre ont reçu une réponse empressée. C'est parce que chacun connaît la richesse de la France, parce que chacun a confiance dans la destinés de la France et dans l'heureuse terminaison de la lutte.

"Tous ceux qui souscriront rempliront leur devoir de bon Français. Ils y trouveront aussi leur avantage, puisque, pour une somme de 87 fr. 25, ils recevront un intérêt annuel de 5.73%.

"Vous avez sans doute entendu vos parents parler des heures terribles de 1870. Après cette guerre il a fallu émettre un emprunt pour la libération du territoire. Aujourd'hui, grâce à vos efforts, ce sera, comme l'a dit M. le ministre des finances, "l'emprunt de la victoire". Pensez à cela. Parlez-en dans vos lettres aux parents et aux amis que vous avez laissés au village. Dites-leur que souscrire à l'emprunt c'est servir la France; que c'est combattre pour elle à vos côtés; que c'est vous apporter l'aide la plus efficace dont vous ayez besoin à l'heure actuelle; enfin que c'est assurer votre avenir et celui de vos enfants.

(Signé): "J. Joffre."

CE QUE MANGERENT 150 ALLEMANDS

Paris, 24.—Le docteur Capitan publie une curieuse étude sur la "Psychologie des Allemands actuels, alcooliques, fous et criminels." Le sujet fut traité par l'auteur, à l'école d'anthropoligie de Paris, en ses cours de novembre.

Nous extrayons de ce juste réquisitoire les lignes suivantes:

"Dans la nuit du 12 au 13 septembre, un parti de 150 Allemands s'était attardé à festoyer dans le château d'Allenville, à 8 kilomètres d'Amiens; le gros du corps était parti précipitamment dans la nuit du 11 septembre à la nouvelle de la victoire de la Marne.

"Il a été possible d'établir ce que ces gointres ont mangé et bu dans la journée du samedi et la nuit suivante. Si on peut admettre que 150 soldats et officiers ayant bon appétit ont absorbé: une vache, 400 oeufs, 35 kilogrammes de beurre, 60 pots de confitures, etc., il leur a fallu une capacité stomacale peu ordinaire (celle d'effroyables alcooliques entraînés depuis longtemps à ce genre de sport) pour boire 2 fûts de bière, 100 bouteilles de cidre pur jus, 225 bouteilles de vin blanc, 48 bouteilles de vins fins, 30 litres de malaga, 10 litres de madère, 6 litres de muscat, 5 litres de vermouth, 12 litres de cognac, 15 litres de fine champagne, 12 litres de calvados, 8 litres de rhum, 6 litres de cassis, 4 litres de liqueurs diverses."

L'INCENDIE DU "BON MARCHE"

L'annexe est entièrement détruite. — 30 millions de dégâts

Paris, 23. — Les dégâts occasionnés par l'incendie d'hier dans l'annexe du "Bon Marché" sont estimés au bas mot à 30,000,000 de francs. Des collections de meubles anciens, d'objet d'art et de tapis d'Orient, le tout éavlué à 20,000,000 de francs, ont été détruits, ainsi qu'une grande quantité de marchandises y compris des tapis estimés à 2,000,000 de francs. Il sera nécessaire de reconstruire l'annexe ce qui coûtera au moins un million. Les dégâts sont couverts par une assurance.

Les pompiers ont continué de noyer les ruines de l'annexe pendant toute la nuit. On croyait l'incendie éteint quand les flammes jaillirent de nouveau et l'annexe fut presque entièrement détruite.

M. DENYS COCHIN A ATHENES

Toutes sortes d'honneurs lui furent rendus par les Hellènes

Athènes, 26 (dépêche spéciale au "National Herald", journal grec pubiié à New-York). — Suivant un usage qui date d'avant Homère, l'école de droit a présenté ce matin à M. Denys Cochin une coupe archaïque en signe d'amitié. Cet après-midi le conseil municipal a proclamé le ministre d'Etat français citoyen honoraire d'Athènes. Puis, à un grand meeting populaire, où des discours émouvants ont été prononcés, on a remis à M. Denys Cochin une coupe archaïque.

Dans la soirée, la ville a été illuminée et les rues ont été remplies d'une foule énorme qui poussait des vivats en l'honneur du ministre français.

M. Denys Cochin quittera Athènes demain.

• • •

Paris, 26. — Télégraphiant hier d'Athènes le correspondant de l'agence Havas a annoncé que la population avait fait une nouvelle ovation à M. Denys Cochin, à l'occasion de la réception que la municipalité avait organisée en son honneur. A une réunion du conseil municipal, le ministre français a été proclamé citoyen honoraire d'Athènes.

Une foule énorme rassemblée devant la mairie a fait au ministre français l'ovation la plus enthousiaste qu'il ait reçue pendant son séjour à Athènes, où il s'est rendu pour amener une entente avec la Grèce au sujet de son attitude avec les puissances alliées.

Après la réception M. Denys Cochin a été escorté à son hôtel par la foule.

LES REFORMES DANS L'ARMEE FRANCAISE

Un député proteste contre une des décisions du général Galliéni

Paris, 26. — M. Connevot, député, a écrit une lettre de protestation au général Galliéni, au sujet de sa dernière note, interdisant aux membres des familles de soldats d'écrire directement aux officiers des régiments se trouvant sur le front, pour obtenir des nouvelles concernant leurs parents.

Le but de cette note est de mettre fin à une correspondance trop volumineuse et de soulager les officiers de travaux de cette nature.

Le public est requis d'adresser ces requêtes par l'intermédiaire des maires.

M. Connevot dit dans sa lettre que les renseignements donnés par la voie habituelle sont trop lents et généralement communiqués avec une inexactitude regrettable.

L'ECONOMIE EN ANGLETERRE

Elle se fait sentir aux membres du parlement

Londres, 26. —Les membres du parlement ont été désagréablement surpris aujourd'hui de constater que l'administration avait décidé de réaliser de sérieuses économies sur toutes les choses dont ils se servent habituellement dans les deux chambres qu'ils considèrent comme des cercles.

Aux protestations des lords et des membres de la chambre des communes, les huissiers répondirent que c'était le premier pas vers l'économie nationale si énergiquement recommandée récemment du haut de la tribune des deux chambres.

